



Le Port en eau profondes d'Enfidha sera-t-il réinventé ?

A LA UNE

La BCT au chevet du Trésor public
Portée d'une décision

INTERVIEW

DG ATFP
Lutter contre l'abandon scolaire avec les écoles de la deuxième chance

GRANDS CHANTIERS

Le Port en eau profondes d'Enfidha sera-t-il réinventé ?

CULTURE

Jazzit Records
un jeune label tunisien qui s'exporte en Europe



À VOTRE SERVICE
ET *plus* ENCORE



TUNISIE



www.comar.tn

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Le mag

Hebdomadaire n°179 du 08 Février 2024



Patrimoine mondial : Comment valoriser l'inscription de Djerba ?

Le certificat d'inscription de l'île de Djerba sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, a été remis, vendredi soir, à Djerba, à Hayet Guettat Guermazi, ministre des Affaires Culturelles, par Eric Falt, Directeur régional du Bureau de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour le Maghreb.



Marouene Ben Slimene, DG ATFP: Lutter contre l'abandon scolaire avec les écoles de la deuxième chance

Le potentiel de la formation professionnelle pour la promotion d'objectifs économiques, sociaux et personnels est illimité.



La France, premier investisseur étranger en Tunisie en 2023

En 2023, les investissements étrangers en Tunisie ont atteint le montant de 2522,3 millions de dinars (MD), soit une hausse de 13,5% par rapport à 2022.



Le gouvernement tunisien veut réformer l'enseignement supérieur privé

Le ministère de l'enseignement supérieur pourrait procéder à l'amendement de certains articles de la loi n°73 de l'année 2000 relative à l'enseignement supérieur privé...



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS

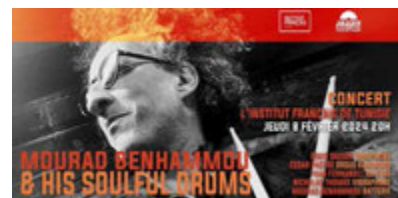


SPORT



Logement en Tunisie : les prix à la location augmentent de 11% en 2023

Les prix moyens des appartements ont augmenté de 9% en 2023 par rapport à 2022, indique une étude rétrospective sur les «Tendances immobilières en Tunisie : Bilan annuel 2023 et perspectives 2024» présentée, mardi à Tunis, par Anis Gharbi, Directeur de la plateforme digitale spécialisée dans le secteur immobilier, Mubawab.



Jazzit Records : un jeune label tunisien qui s'exporte en Europe

Le label de jazz tunisien «Jazzit Records » invite le batteur français Mourad Benhamdou pour présenter son nouveau projet «Soulful Drums» en Tunisie.

بنك الوفاق
WIFAK BANK
بنك الجميع



للمرة الثانية على التوالي

الأفضل في خدمة الحرفاء





7 milliards de dinars de prêt à l'Etat, bonjour l'inflation ?

Qu'est ce qui interdit à la Tunisie de prendre les mesures adéquates pour engager les réformes indispensables pour redonner vie à une économie en berne, donner un coup de fouet à l'investissement et améliorer le climat d'affaires ? Rien ! Si ce n'est une peur des troubles sociaux qui finiront par arriver, malgré tous les efforts déployés afin de les éviter et une vision économique réduite à un égalitarisme primaire où faute de tout mettre en œuvre pour créer de la richesse, on met tout en œuvre pour perpétuer l'état de pauvreté !

Pour preuve, la proposition de loi visant à imposer à la Banque centrale de Tunisie, d'octroyer un prêt de 7 milliards de dinars à l'exécutif et peut-être bien une révision de la loi 2016 instituant l'autonomie de la BCT et qui pourrait bien mettre l'institution chargée de veiller sur les équilibres monétaires du pays sous la coupe de l'exécutif !

Les risques ? Parlons-en !

Des experts en finance et en économie qui n'osent plus dévoiler leurs noms crient au

scandale ! « Toute forme de financement par la BCT du budget de l'Etat à travers les banques ou de manière directe ne peut porter qu'un seul nom : la planche à billet ! »

Il y'a eu des précédents dans notre pays. En 2020, pour faire face à la crise financière consécutive à la pandémie Covid+, la BCT a accordé à l'Etat une facilité de crédit de 2,8 milliards de dinars. Ce fût à travers une loi adoptée par l'ancien parlement. Pour les opposants à ces pratiques, cette réforme revient à ouvrir la boîte

de Pandore de l'inflation.

Qu'à cela ne tienne ! L'augmentation du taux d'intérêt directeur à 8% a freiné la fièvre consummatrice des Tunisiens et modéré les ambitions des porteurs de projets.

«FAUTE DE RÉFORMES COURAGEUSES, ON INCITE AU LAXISME BUDGÉTAIRE.» - EXPERTS FINANCIERS

Aujourd'hui, récidive et cette fois-ci la somme est astronomique ! Une question se pose toutefois : lorsque la BCT accorde autant de milliard de dinars au gouvernement, d'où les amène-t-elle ? La réponse est que dans l'état actuel des choses, on est en train de créer de la monnaie à partir de rien, de la monnaie ex nihilo. Une pratique actuellement interdite dans la zone euro.

Faute de réformes courageuses, on incite au laxisme budgétaire !

L'injection de liquidités dans l'économie et un gonflement de la masse monétaire peuvent « générer un comportement de laxisme budgétaire et de financement systématique du déficit public par la banque centrale qui finirait par provoquer

des tensions inflationnistes via une surchauffe de l'activité économique et une dépréciation de la monnaie » estiment les experts financiers.

Ces bouffées d'oxygène pour un budget déficitaire risquent fort bien de se transformer en un poison pour l'économie nationale car comment expliquer des créations monétaires sans une dynamique économique créatrice de richesses ?

Auparavant, les banques achetaient les bons de trésor de l'Etat, finançaient le trésor public et la BCT couvrait les montants pourvus. Le risque est assumé par les banques commerciales et non par la banque centrale. Les banques commerciales, seules habilitées à faire des crédits et à recevoir des dépôts et censées être les seules à créer de la monnaie.

Toutefois l'endettement de l'Etat

«CES BOUFFÉES D'OXYGÈNE POUR UN BUDGET DÉFICITAIRE RISQUENT FORT BIEN DE SE TRANSFORMER EN UN POISON POUR L'ÉCONOMIE NATIONALE.» - EXPERTS FINANCIERS

tunisien auprès des banques est tellement élevé que certaines



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

d'entre elles ont vu leurs notations dégradées par Moody's.

«AUTANT ACCORDER DES PRÊTS AUX BANQUES ET RESTER DANS SON RÔLE DE RÉGULATEUR DU MARCHÉ FINANCIER, QUE DE PRÊTER À UN ETAT, QUI N'OSE PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS POUR UNE RELANCE ÉCONOMIQUE EFFICIENTE, ET C'EST ELLE (LA BCT) QUI VA DEVOIR ASSUMER LES RISQUES D'UN DÉFAUT DE PAIEMENT.» - EXPERT EN ÉCONOMIE

Maintenant que l'Etat a décidé de puiser directement dans la caisse de la BCT, il faut espérer que les décideurs politiques ont calculé le risque. Un risque pesant sur le bilan de la banque centrale qui va entièrement l'assumer sachant qu'elle prête à un ETAT noté CCC-.

Autant accorder des prêts aux banques et rester dans son rôle de régulateur du marché financier, que de prêter à un Etat, qui n'ose prendre les bonnes décisions pour une relance économique efficiente, et c'est elle (la BCT) qui va devoir assumer les risques d'un défaut de paiement.

Autre risque : bonjour l'inflation ! Une inflation à 2 chiffres et une dévaluation du dinar mais comme on ne peut créer des devises, il faut s'attendre à ce que les réserves de change chutent parce qu'il faut bien honorer les engagements de l'Etat pour le remboursement des prêts internationaux et importer les besoins du pays en produits de base, hydrocarbures, médicaments, intrants etc.

Pour précision, au mois de février l'Etat tunisien doit rembourser 850 millions d'euros, avec un calendrier des échéances des dettes de la Tunisie qui va jusqu'en 2035 ! C'est dire que par refus ou incapacité d'engager les bonnes réformes pour une véritable relance économique, on risque fort de mettre en péril l'avenir du pays.

«N'Y A-T-IL PAS UN CERVEAU ÉCONOMIQUE CAPABLE DE RAISONNER L'ETAT DANS LA TUNISIE DES COMPÉTENCES ?» - CITOYEN TUNISIEN

N'y -a-t-il pas un cerveau économique capable de raisonner l'Etat dans la Tunisie des compétences ?

Amel BelHadj Ali



Change manuel

Le nombre des bureaux de change manuel agréés par la Banque centrale de Tunisie (BCT), a atteint 343 et ce depuis l'octroi de la première autorisation de l'institution d'émission, le 2 novembre 2018.

En 2024, aucune autorisation n'a été accordée, d'après les données publiées sur le portail de la BCT, jusqu'à la date du 28 janvier 2024.

Le premier bureau de change manuel en Tunisie a été mis en place à la Goulette, le 15 mars 2019, après l'octroi de l'autorisation de la BCT, le 2 novembre 2018.

Le Vice-président de l'Association tunisienne des Bureaux de Change, Kamel Mgarech, avait indiqué dans une déclaration à l'Agence TAP, le 15 mai 2023, que les bureaux de change manuel ont réussi à fournir, au cours des quatre dernières années, des entrées en devises de près de 7 milliards de dinars.

« Ces bureaux devraient contribuer à accroître la masse monétaire à environ 20 milliards de dinars, au cours des cinq prochaines années s'ils bénéficieront des nouveautés enregistrées en ce qui concerne les mécanismes de paiement moderne », avait estimé le responsable.



La BCT au chevet du Trésor public

Portée d'une décision

Le conseil des ministres a adopté, le 25 janvier 2024, un projet de loi autorisant la Banque centrale de Tunisie (BCT) à accorder des facilités financières au Trésor public. Cette décision, qui vient amender, de fait, le 4ème paragraphe de l'article 25 de la loi 2016-35 régissant le statut de la Banque centrale de Tunisie, ne remet pas totalement l'indépendance de la BCT en cause. Elle a toutefois suscité un débat divergent entre partisans et opposants.

D'emblée, on peut dire qu'elle est loin d'être une surprise. Elle était attendue depuis la visite inopinée qu'avait effectuée, le 8 septembre 2023 le président de la République Kaïes Saïed à

la Banque centrale de Tunisie (BCT). Le motif majeur de cette visite était de préparer le terrain pour l'amendement de l'article 25 de la loi 2016-35 régissant le statut de la Banque centrale de Tunisie.

L'article 25 qui pose problème

Cet article stipule que « la Banque centrale ne peut pas octroyer à la trésorerie générale de l'Etat des facilités sous forme de découverts ou de crédits, ni acquérir directement des titres émis par l'Etat ».

Cet article ne semble pas du goût du Chef de l'Etat car « il profiterait aux banques et leur ferait bénéficier de marges d'intérêt ».

Concrètement, l'amendement proposé sera perceptible à travers les gains qu'il va générer aux Caisses de l'Etat. Ainsi, au lieu de rembourser les crédits octroyés par les banques commerciales à l'Etat, moyennant un taux d'intérêt de 7% (4% au profit de la BCT, et 3% au profit des banques commerciales), l'Etat sera appelé à payer des intérêts de l'ordre de 4% uniquement.

Par de là ces détails, il faut dire que l'indépendance de la BCT consignée dans la loi adoptée, en 2016, sous la pression du FMI et de l'Union Européenne, n'a jamais été du goût du Président de la république. Quelque part, elle dérange son penchant souverainiste.



Première victime de cet amendement, le départ probable de l'actuel gouverneur de la BCT

Cette décision intervient également après la mise en garde adressée, le 24 novembre 2023, par le président de la République de la République aux défenseurs de cette indépendance.

Au cours d'une réunion groupant le chef du gouvernement Ahmed Hachani, la ministre de la Justice, Leila Jaffel et la ministre des Finances, Sihem Nemsia, le chef de l'Etat a tancé, directement, le gouverneur de la BCT Marouane El Abbassi.

«LA BANQUE CENTRALE ET CELUI QUI LA GOUVERNE -BIEN CELUI QUI LA GOUVERNE- DOIVENT SE RAPPELER QUE LA BCT EST UNE INSTITUTION PUBLIQUE ET QU'ELLE N'EST PAS INDÉPENDANTE DE L'ÉTAT. ELLE N'A QU'UNE INDÉPENDANCE AU NIVEAU DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE» - KAÏES SAÏED, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Énervé, le chef de l'Etat a déclaré : « La Banque centrale et celui

qui la gouverne -bien celui qui la gouverne- doivent se rappeler que la BCT est une institution publique et qu'elle n'est pas indépendante de l'État. Elle n'a qu'une indépendance au niveau de la politique monétaire».

Conséquence : depuis cette mise en garde, on parle de plus en plus du départ de Marouane El Abbassi dont le mandat prend fin, le 17 février 2024, à cause, entre autres, de son attachement exagéré à cette indépendance de l'Institut des émissions.

Pour les partisans de cette décision qui amende de fait l'article 25, particulièrement le Chef de l'Etat, le gouvernement et le bloc parlementaire de la Ligne nationale souveraine (LNS) cette décision était impérative. Ils estiment qu'au regard de la situation économique difficile qui prévaut dans le pays, la BCT se doit de soutenir le Trésor.

Le président du cercle des financiers, Abdelkader Boudrigua, estime que « l'indépendance de la BCT, ne saurait être sans limites et doit se borner principalement au niveau de tout ce qui a rapport à la préservation de la stabilité des prix ».

Gare aux abus

Pour les opposants à cette décision dont le gouverneur de la

Amnistie sociale

Le ministère des affaires sociales a décidé une amnistie sociale qui consiste en l'abandon des pénalités de retard des créances des entreprises privées auprès des caisses sociales et ce à partir de mars 2024, a annoncé mercredi à Tunis, le ministre des affaires sociales, Malek Zahi.

Zahi a indiqué, lors d'une conférence de presse tenue aujourd'hui mercredi au siège du département, que cette nouvelle amnistie qui se poursuivra pendant six mois ne sera pas renouvelable appelant, à cet effet, les entreprises privées à régulariser leurs situations.

Il a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre du volet social des mesures décidées en faveur du tissu économique, estimant que l'amnistie aura un rôle important dans le soutien et la promotion des entreprises économiques tunisiennes.

Il a rappelé que l'amnistie, décidée en 2022, a constitué un mécanisme efficace de mobilisation de ressources financières considérables au profit des caisses sociales.

«L'INDÉPENDANCE DE LA BCT, NE SAURAIT ÊTRE SANS LIMITES ET DOIT SE BORNER PRINCIPALEMENT AU NIVEAU DE TOUT CE QUI A RAPPORT À LA PRÉSERVATION DE LA STABILITÉ DES PRIX» - ABDELKADER BOUDRIGUA, PRÉSIDENT DU CERCLE DES FINANCIERS

BCT et le conseil d'administration de cette institution, ils redoutent les abus et dérapages. Ils considèrent que « la restauration du financement direct de l'Etat par la BCT, même dans le cadre de limites légales ignorent que lorsqu'une brèche est ouverte elle risque de donner lieu à des abus et à des détournements de la loi, simplement pour offrir des solutions faciles et temporaires au gouvernement ».

La décision d'autoriser la BCT à accorder des facilités au Trésor n'est pas du reste une première. La BCT ayant déjà plusieurs fois fait des avances sur les dividendes de l'Etat pour le Trésor. La BCT l'a fait de manière déguisée dans les années 80 et 90.

Durant la dernière décennie, la BCT avait octroyé au de gouvernement Youssef Chahed, le montant de 2,810 Milliards

DT, en une seule tranche et en franchise d'intérêt.

Cela pour dire que cette décision est essentiellement conjoncturelle, comme cela a été le cas dans le passé. Néanmoins, elle a pour mérite d'interpeller les monétaristes et les budgétistes. Ces derniers sont appelés à coopérer davantage pour le bien du pays. Est-il besoin de rappeler que durant la décennie noire (2011-2021) les monétaristes (BCT...) et budgétistes (Gouvernement...) ont évolué comme s'ils étaient dans des bantoustans...

«LA RESTAURATION DU FINANCEMENT DIRECT DE L'ETAT PAR LA BCT, MÊME DANS LE CADRE DE LIMITES LÉGALES IGNORENT QUE LORSQU'UNE BRÈCHE EST OUVERTE ELLE RISQUE DE DONNER LIEU À DES ABUS ET À DES DÉTOURNEMENTS DE LA LOI, SIMPLEMENT POUR OFFRIR DES SOLUTIONS FACILES ET TEMPORAIRES AU GOUVERNEMENT» - GOUVERNEUR DE LA BCT



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Patrimoine mondial

Comment valoriser l'inscription de Djerba ?

Le certificat d'inscription de l'île de Djerba sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, a été remis, vendredi soir, à Djerba, à Hayet Guettat Guerhazi, ministre des Affaires Culturelles, par Eric Falt, Directeur régional du Bureau de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour le Maghreb.

Le dossier « Djerba : paysage culturel, témoignage d'un mode d'occupation d'un territoire insulaire » est un bien en série constitué de sept zones de l'île et de vingt-quatre monuments. Il a été officiellement inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco le 18 septembre dernier, à la 45e session élargie du Comité du patrimoine mondial organisée

du 10 au 25 septembre 2023, à Riyad, en Arabie Saoudite. L'île de Djerba était parmi 27 nouveaux biens, 24 culturels et 3 naturels inscrits, ayant rejoint les 1 157 sites dans 167 pays déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Signé par la Directrice Générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay,

le certificat a été remis à la Tunisie au cours d'une cérémonie officielle à laquelle ont assisté des représentants d'institutions relevant de l'Organisation des Nations Unies, notamment le Coordonnateur résident des Nations Unies en Tunisie, Arnaud Peral, les responsables des établissements en charge du patrimoine, en particulier Tarek Baccouche qui dirige l'Institut national du patrimoine (INP) ainsi que des membres de la société civile à Djerba.

«L'inscription de Djerba au patrimoine mondial témoigne de la contribution de la Tunisie dans l'histoire de l'humanité et la sauvegarde de la mémoire universelle.» - Hayet Guettat Guermazi, ministre des Affaires Culturelles

Notons que des responsables onusiens sont actuellement dans le Sud tunisien à l'occasion de leur rencontre annuelle, organisée à chaque fois dans un pays différent, afin d'examiner des questions qui concernent leurs domaines de compétence.

La ministre des Affaires culturelles a souligné la valeur exceptionnelle de ce bien dont l'inscription au

patrimoine mondial témoigne de la contribution de la Tunisie dans l'histoire de l'humanité et la sauvegarde de la mémoire universelle ainsi que la capacité d'adaptation de l'Homme avec son environnement. La réception de ce certificat met la Tunisie devant ses responsabilités en vue d'œuvrer à la sauvegarde et la valorisation de ce bien universel unique afin qu'il soit un véritable levier de développement économique et social sur l'île et au-delà, a-t-elle estimé.

«Djerba est un bien unique parmi les 1199 sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.» - Karim Hendili, responsable du programme culture au bureau de l'Unesco pour le Maghreb

Cette responsabilité sera partagée entre la Tunisie représentée par les institutions publiques, la société civile et les médias avec l'appui de l'Unesco. La valorisation de ce bien implique la mise en place d'une stratégie pour faire de Djerba un site d'attraction culturel et touristique, a encore dit la ministre rappelant qu'un groupe de travail (Djerba patrimoine mondial) est ouvert à tous, en vue de mettre en place des programmes spécifiques et un cadre législatif approprié pour ce bien en série.

Le Directeur régional du Bureau de l'Unesco pour le Maghreb a exprimé son admiration pour

cet héritage unique à Djerba. Le certificat est le couronnement d'un effort de plusieurs années grâce à l'implication des habitants de l'île, a encore dit Eric Falt, tout en les invitant à jouer leur rôle afin de préserver ce bien pour les générations futures. Le diplomate a expliqué une responsabilité commune qui nécessite les efforts de la société civile locale, des organisations nationales et du tissu associatif avec le soutien de l'UNESCO.

Karim Hendili, responsable du programme culture au bureau de l'Unesco pour le Maghreb a relevé l'importance de cet événement exceptionnel qui offrira un nouveau cadre pour le développement durable. Au-delà de la préservation, l'inscription de ce bien en série donne un nouvel élan pour le développement culturel, social et économique qui nécessite la mise en place d'une stratégie de gestion pérenne, a encore fait savoir le responsable onusien.

“L'inscription de Djerba est une responsabilité partagée entre la Tunisie et l'Unesco.” - Karim Hendili, responsable du programme culture au bureau de l'Unesco pour le Maghreb



Transport aérien

Le transport aérien mondial a retrouvé l'année dernière 94,1% de son trafic passagers de 2019, poursuivant son "fort rebond" après la pandémie, a annoncé mercredi la principale organisation de compagnies aériennes en saluant une "bonne nouvelle".

Calculée en passagers-kilomètres payants (RPK, son sigle en anglais), la fréquentation des avions a atteint au quatrième trimestre 98,4% des niveaux de la période correspondante quatre ans plus tôt, traduisant une "reprise forte" en fin d'année, a remarqué l'Association internationale du transport aérien (Iata).

Les fermetures de frontières et autres restrictions de déplacement à partir de mars 2020 ont eu des effets dévastateurs sur le transport aérien de passagers, tombé cette année-là à 34,2% des niveaux de 2019, selon l'Iata. La reprise a pris du temps: 41,6% en 2021 puis 68,5% en 2022.

"Le fort rebond après la pandémie s'est poursuivi en 2023", a remarqué le directeur général de l'Iata, Willie Walsh, cité dans un communiqué de l'association.

Cela augure selon lui d'un "retour à des modèles de croissance normaux en 2024. La santé retrouvée du secteur des voyages constitue une bonne nouvelle".

Hendili a également parlé de Djerba comme «un bien unique parmi les 1199 sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco ce qui lui confère un statut exceptionnel sans omettre les défis majeurs qui se posent sur le plan institutionnel et juridique en vue de réaliser une gestion efficace de ce bien sur le long terme. Il a insisté sur l'engagement de la population locale et de la communauté internationale pour la promotion et la préservation de ce bien à travers des stratégies et des projets sur le plan local, national et international ainsi que le suivi et l'appui de l'ONU et les bailleurs de fonds internationaux qui apportent le soutien aux programmes de développement et du patrimoine dans divers pays.

Il a notamment évoqué le soutien technique et l'expertise à travers l'Unesco qui continue ses efforts en vue d'aider l'Etat tunisien à réaliser cet objectif. Il est à rappeler qu'un bureau multi-pays représente l'Unesco auprès de l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie. Ce bureau basé à Rabat apporte un appui aux pays du Maghreb en vue de formuler des politiques nationales pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés dans les secteurs de compétence de l'Unesco.

Sur une superficie de 514 km², l'île de Djerba occupe l'une des positions les plus stratégiques au

cœur de la Méditerranée. Cette île de la côte Sud est devenu le 9ème site tunisien classé au patrimoine mondial en Tunisie avec 7 sites culturels et un site naturel. Les sites culturels classés sont la Médina de Tunis, le Site de Carthage et l'Amphithéâtre d'El Jem (1979), le Site de Kerkouane (1986), la Médina de Sousse et la Médina de Kairouan (1988) et le Site de Dougga (1997). Le Parc National d'Ichkeul, dernier grand lac d'eau douce d'une chaîne qui s'étendait autrefois le long de l'Afrique du Nord, est un site naturel inscrit depuis 1980.

«Cet évènement exceptionnel offrira un nouveau cadre pour le développement durable.» - Karim Hendili, responsable du programme culture au bureau de l'Unesco pour le Maghreb

Après plusieurs initiatives entamées dans les années 70, le dossier de candidature en vue d'inscrire l'île de Djerba sur la liste du patrimoine mondial a été finalement accepté, début mars 2022, à l'Unesco. Déposé le 1er février 2022, ce dossier a été retenu après avoir été évalué par l'Organe consultatif sur le patrimoine culturel de l'Organisation onusienne.

HYUNDAI Not Only The Leader... Simply The Best.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2023
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**



Marouene Ben Slimene, DG ATFP

Lutter contre l'abandon scolaire avec les écoles de la deuxième chance

Le potentiel de la formation professionnelle pour la promotion d'objectifs économiques, sociaux et personnels est illimité. Une formation professionnelle performante permet à celles et ceux désireux de suivre les cursus qu'elle offre de disposer des compétences nécessaires pour contribuer

à un travail qualifié dans l'économie. C'est ce que s'efforce de faire l'Agence tunisienne de la Formation professionnelle en offrant des formations à la carte en mettant en place de nouvelles filières répondant aux besoins du marché de l'emploi et aux demandes des entreprises au national et à l'international.

Le point avec Marouene Ben Slimene, DG de l'ATFP.

A ce jour, en Tunisie n'a pas exploité les capacités importantes du secteur de la formation professionnelle quoique des avancées sont en train d'être faites dont la création de nouvelles filières et la mise en place de

nouveaux programmes dédiés aux jeunes. Qu'en est-il de l'offre ATFP ?

Je voudrais tout d'abord préciser que notre objectif en tant qu'agence sous tutelle du ministère de l'emploi est d'œuvrer pour une participation responsable des jeunes dans la vie économique en leur permettant de se réaliser professionnellement dans le respect de la dignité humaine.


Une formation professionnelle de qualité est une savante mixtion entre le théorique et le pratique. Aujourd'hui, nous considérons aussi le développement des compétences de vie comme indispensables dans la formation professionnelle.

En Tunisie, comme vous le savez, la formation n'est pas soumise à une limite d'âge. Elle peut démarrer à 15 ans et se poursuivre au delà de 45 ans. Si j'ai des groupes qui sont encore manquants nous pouvons accepter des stagiaires même de 70 ans et dans toutes les disciplines.

Vous luttez à travers vos centres également contre l'abandon scolaire

Il est malheureux de réaliser qu'en Tunisie, le phénomène de l'abandon scolaire s'est accru.

Attention, il n'est pas spécifique à notre pays, il est observé presque dans tous les pays du monde des plus développés aux moins développés. L'âge ciblé par nos centres s'étend de 12 à 14 ans, c'est une catégorie de jeunes qui ne bénéficient d'aucun encadrement. Ils ont quitté l'école

 **”Notre objectif en tant qu'agence est d'œuvrer pour une participation responsable des jeunes dans la vie économique en leur permettant de se réaliser professionnellement dans le respect de la dignité humaine.” - Marouene Ben Slimene, DG de l'ATFP**

et passent tout leur temps dans la rue avec tous les dangers qu'elle comporte, nous les prenons dans le cadre de l'école de la deuxième chance.

C'est un projet commun entre le ministère de la Formation professionnelle et le ministère de l'Education nationale. La première expérience pilotée par le ministère de l'Education a eu lieu à Tunis, à Bab El Khadra, la deuxième conduite par notre ministère à travers l'ATFP a lieu à Kairouan. Il y a un autre projet pour une école de la deuxième chance dans la région du sahel. Ces écoles ont une capacité

d'accueil illimitée.

Comment faites-vous pour assurer si le nombre dépasse la capacité d'accueil ?

Nous ne suivons pas les programmes classiques de l'éducation, parce que cette catégorie a rejeté d'elle-même les méthodes et les programmes scolaires traditionnels et si jamais nous reproduisons le même process, nous risquons les mêmes échecs.

Ce que nous tentons de faire est d'offrir à ces adolescents des activités culturelles, sportives, et un encadrement différent avec une assistance psychologique, une assistance sociale, des experts en développement personnel et des experts en soft skills.

Oui mais ces jeunes ont besoin aussi d'avoir une formation qui peut leur assurer un autre jour un travail et une intégration dans la vie socioéconomique du pays. Est-ce qu'ils intègrent ensuite des centres de formation ?

Si le jeune a arrêté ses études parce qu'il a rejeté le système, ce que nous pouvons faire nous, est de de le réintégrer dans le système d'apprentissage mais différemment. S'il a des problèmes familiaux ou psychologiques, nous l'aidons à s'en sortir, s'il est

faible dans certaines matières, nous renforçons sa maîtrise des matières en question.

“L'école de la deuxième chance est un projet commun entre le ministère de la Formation professionnelle et le ministère de l'Education nationale.” - Marouene Ben Slimene, DG de l'ATFP

Le but, comme je l'ai mentionné plus haut est de ne pas laisser la rue se l'approprier. Comme vous le savez les risques de dérapage sont réels et l'oisiveté est mère de tous les vices !

Comment vous faites pour trouver les ressources financières pour ces centres sachant que l'Etat traverse de grandes difficultés financières?

Les centres de Bab El Khadra et de Kairouan sont déjà fonctionnels. S'agissant du troisième centre, celui du Sahel, en tant qu'ATFP, nous n'avons mis aucun sous dedans. Nous avons obtenu un don de la Grande Bretagne à travers l'Unicef. Il y a aussi un autre centre qui intéresse et qui offre de nouvelles chances aux 20/25 ans. Il est financé par le PNUD.

Nous savons qu'il y a un déficit de l'apprentissage des langues chez les jeunes, comment comptez-vous dispenser le savoir à des jeunes qui ne maîtrisent aucune langue internationale ?

Dans nos centres, ceux de l'ATFP créés depuis des décennies, il y a systématiquement des enseignants qui donnent des cours en langues étrangères, c'est impératif.

Quand nous menons une action financée par les bailleurs de fonds, ce sont eux-mêmes qui mettent à notre disposition les formateurs dans leur propre langue. Lors de notre dernière action touchant des jeunes formés dans le BTP, ce sont les Italiens eux-mêmes et le groupement des professionnels italiens qui ont financé la formation linguistique.

“Le but est de ne pas laisser la rue se les approprier. Comme vous le savez les risques de dérapage sont réels et l'oisiveté est mère de tous les vices !” - Marouene Ben Slimene, DG de l'ATFP

Les candidats devraient partir en Italie munis de contrats de travail et de visas. Le transport et le séjour sont à la charge de leurs employeurs en Italie.

En ce qui concerne les centres ATFP qui ne disposent pas d'enseignants en langue, nous nous orientons vers la formation à distance ou alors la formation en boucle. Dès que la plateforme d'apprentissage sera mise en place, nous solliciterons nos bailleurs de fonds pour qu'ils mettent à notre disposition des enseignants dans les langues maternelles, le Français, l'Anglais, l'Italien et l'Allemand. Nous préférons cette formule pour que nos apprentis maîtrisent l'accent et la prononciation de la langue d'origine.

Il y a des formations que vous avez mis en place et qui sont des formations à la carte, ou en êtes-vous à ce propos ?

Cette semaine, nous lançons les sessions de formation en fibre optique à Borj Cedria. C'est dans le cadre de la coopération suisse. A Khniss dans le gouvernorat de Monastir, il y aura la formation en industrie 4.0. La soudure est très demandée comme spécialité et la prochaine action se fera avec les Italiens.

Nous allons leur envoyer 100 jeunes spécialisés en soudure. Quand nous parlons de conventions entre un organisme public et des organismes étrangers, nous insistons sur les garanties et les avantages telle une formation supplémentaire en langue et en civilisation italienne,

une bourse durant la période de la formation professionnelle qui dure deux mois, la garantie de l'octroi du visa, les frais de transport, les frais de séjours pour les premiers temps et les contrats signés en amont avec l'employeur italien avec la fixation du salaire.

Et par rapport au marché national, vous traitez directement avec les chambres patronales ?

Nous ne pouvons lancer des formations qu'en étant sûrs que le marché du travail en a besoin.

Si j'annonce l'ouverture de sessions de formation dans la fibre optique à Borj sedria, je ne peux le faire qu'à la suite d'une demande claire et insistante d'un groupement professionnel.

Généralement, nous démarrons par des négociations avec les bailleurs de fonds, nous signons un accord de principe pour le financement de la formation et nous nous lançons.

Parfois, les professionnels exigent un apprentissage minimal. Par exemple, j'ai un CAP en couture, je ne peux pas proposer aux professionnels qui ne veulent pas de cadres moyens parce que tout simplement les apprenants ne seront pas embauchés.

"Nous ne pouvons lancer des formations qu'en étant sûrs que le marché du travail en a besoin."
- Marouene Ben Slimene, DG de l'ATFP

Le titulaire d'un CAP doit occuper le poste de chef d'atelier, alors que l'industriel préfère que ce poste soit pourvu parmi

ses ouvriers les plus qualifiés. Il préfère prendre un niveau inférieur, le former sur terrain et permettre sa promotion sur place et non pas un nouveau diplômé pour le nommer directement chef d'atelier.

C'est la raison pour laquelle nous préférons ne pas opter pour des niveaux supérieurs dans certaines spécialités. Nous formons les jeunes pour les préparer à la vie professionnelle et pour qu'ils trouvent de l'emploi et non pour qu'ils restent chômeurs. Notre rôle essentiel est la formation professionnelle pour l'emploi et sans emploi nous n'en aurons pas besoin, c'est la finalité de la formation professionnelle.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali





NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



Taux directeur inchangé à 8%

La BCT maintient sa position face à l'inflation

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a décidé de maintenir le taux directeur inchangé à 8%.

Au terme de sa réunion tenue vendredi, il a estimé, dans un communiqué publié sur le site de la BCT, que le niveau actuel du taux directeur soutiendrait, toutes choses étant égales par ailleurs, la décélération de l'inflation dans la période à venir.

Passant en revue les récents développements économiques et

financiers, le conseil de la BCT a considéré que les perspectives des prix à la consommation laissent présager une poursuite de la détente de l'inflation qui se situerait au voisinage de 7,3%, moyenne, en 2024 contre 9,3% en 2023.

Toutefois, prévient la même source, la trajectoire future de l'inflation demeure entourée de risques haussiers qui pourraient dériver d'une hausse plus importante des prix internationaux, fortement

tributaires de l'évolution du contexte géopolitique, de l'aggravation du stress hydrique ou d'une accentuation des pressions sur les finances publiques.

Et de rappeler que le taux d'inflation, qui a emprunté une tendance baissière dès le mois de mars 2023, a terminé l'année à 8,1% (en glissement annuel) contre 10,1% en décembre 2022, soit un repli de 2 points de pourcentage.

En ce qui concerne le secteur extérieur, la BCT a fait savoir que la balance courante s'est soldée par un déficit de 4.058 MD ou 2,6% du PIB pour l'ensemble de l'année 2023, contre -12.451 MDT ou 8,7% du PIB une année auparavant, soit le niveau le plus bas enregistré depuis 2007.

La contraction du déficit commercial (FOB-CAF) à 17,1 milliards de dinars, en 2023, contre 25,2 milliards en 2022, et l'amélioration de l'excédent de la balance des services (+6 milliards de dinars contre +5,4 milliards en 2022) ont favorisé la réduction notable du déficit courant.

Par ailleurs, la BCT a estimé que les derniers indicateurs conjoncturels disponibles font apparaître, au dernier trimestre 2023, une certaine résilience de l'activité économique, hors secteur agricole, ajoutant que le dynamisme du secteur orienté vers l'extérieur s'est poursuivi, quoiqu'à un rythme moins soutenu que par le passé.

Et de souligner que l'atténuation graduelle de l'évolution de la demande intérieure s'est poursuivie, favorisant un ralentissement du rythme de progression des importations, et un apaisement des pressions sur les balances commerciale et courante, ce qui a permis de soutenir la décélération continue de l'inflation.



Endettement et inflation

Le prêt de la BCT, une solution risquée?

Le prêt de 3 milliards de dinars que le gouvernement compte contracter auprès de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) n'exacerbera pas l'inflation mais entraînera une baisse des réserves en devises en jours d'importation, outre le fait qu'il aura une incidence sur le taux

de change, a alerté mercredi, le gouverneur de la BCT, Marouane Abassi, devant l'ARP.

Lors de cette séance d'audition consacré à l'examen du projet de loi autorisant exceptionnellement la Banque Centrale de Tunisie (BCT) à accorder des facilités



au profit du trésor public, Abassi a souligné que ce prêt reste conjoncturel, faisant remarquer que les facilités accordées par la BCT, au titre de 2020, ont été consacrées essentiellement, à la consommation, ce qui a favorisé l'inflation.

Le gouverneur de la BCT, dont les propos sont rapportés sur la page facebook de l'assemblée, a, à cet égard, appelé à assurer un bon suivi des facilités qui seront mobilisées par la BCT afin de prévenir toute tendance inflationniste.

Tout en reconnaissant que le remboursement des dettes est l'un des attributs de la souveraineté nationale et permet de renforcer la confiance des investisseurs, le gouverneur de la BCT a insisté, néanmoins, sur l'investissement en tant que solution "efficace" à même de créer de la richesse.

"La conjoncture actuelle demeure difficile en raison du taux d'endettement élevé et du taux de croissance faible", a-t-il déploré, évoquant d'autres facteurs à l'origine de cette crise comme la régression de l'investissement et de l'épargne et la hausse des importations qui a entraîné un déficit au niveau de la balance des paiements. En dépit de cela, a-t-il ajouté les réserves en devises couvrent 118 jours d'importation.

Au cours de cette séance, la ministre des Finances, Sihem Namssia a fait savoir que le gouvernement est appelé à rembourser la somme de 3 milliards de dinars, au titre d'emprunts obligataires émis sur le marché international en février 2017, toujours d'après la même source.

Elle a expliqué que le recours à la BCT permet de financer le remboursement de cette dette qui arrive à échéance le 16 février courant, ajoutant que le projet de loi autorisant exceptionnellement la BCT à accorder des facilités au profit du trésor public permettra à l'institut d'émission d'accorder au gouvernement des avances, en cas de besoin.

Ce texte de loi prévoit d'approuver une autorisation exceptionnelle à la BCT en vue qu'elle puisse accorder des facilités au Trésor public d'une valeur de 7 milliards de dinars, remboursable sur une période de 10 ans sans intérêts, et avec une période de grâce de trois ans. Cette enveloppe servira à financer une partie du déficit budgétaire au titre de l'exercice 2024.

Prêts CNRPS

Le président directeur général de la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale (CNRPS), Tawfiq Katro, a dévoilé les nouvelles conditions et procédures relatives aux prêts accordés aux affiliés de la caisse.

Il a fait savoir, lors d'une conférence de presse tenue, mercredi, au siège du ministère des affaires sociales, que le ministère a décidé de porter à 25 mille dinars le montant du prêt personnel (à rembourser sur trois années avec un taux d'intérêt de 8,25 %) contre deux salaires et demi auparavant, à condition que les charges de remboursement afférentes à l'ensemble des prêts accordés à l'assuré social ne doivent pas dépasser 40% du salaire déclaré.

Il a ajouté que le ministère a décidé, également, de porter à 50.000 dinars le montant du prêt véhicule à rembourser sur cinq ans avec un taux d'intérêt de 10% à condition que la voiture soit achetée chez un concessionnaire ou que le certificat d'immatriculation automobile du véhicule (carte grise) remonte à deux années seulement.



Sommet Italie-Afrique

La Tunisie ambitionne de devenir un exportateur d'hydrogène vert

A travers sa participation au sommet Italie-Afrique dont les travaux se déroulent les 28 et 29 janvier courant, à Rome, la Tunisie ambitionne de nouer des partenariats visant à développer des projets dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, a relevé, dimanche, Ghazi Ben Jemia, expert en énergie et hydrocarbures.

Dans une déclaration à l'agence

TAP, Ben Jemia a souligné que l'objectif de la participation tunisienne à ces conclaves qui réunissent 27 chefs d'Etat et de gouvernement africains et européens, est de mettre en avant le potentiel de la Tunisie en matière de production et d'exportation d'hydrogène vert vers l'Europe.

"A l'heure de la crise énergétique mondiale actuelle, plusieurs pays européens se ruent vers

l'hydrogène vert. Cela constitue une aubaine pour la Tunisie dans la mesure où elle est capable de fournir cette énergie verte au marché européen", a-t-il indiqué, appelant à l'impératif de développer ce secteur.

Selon lui, la Tunisie est aujourd'hui pleinement engagée dans la transition énergétique et résolue à réduire sa dépendance au gaz qui représente près de 97% de la production électrique.

En effet, le pays s'est fixé comme objectif de porter sa part des énergies renouvelables dans la production globale d'énergie à 35% en 2030, contre 3% en 2023, selon l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (ANME).

La stratégie énergétique de la Tunisie à l'horizon de 2035 vise à garantir un approvisionnement sécurisé en énergie, accessible à tous et à des prix raisonnables. Cette stratégie, selon le ministère de l'Énergie et des mines, s'inscrit dans le cadre d'une vision, visant à contrecarrer, à court terme, le problème de la sécurité énergétique, et l'atteindre à long terme, à travers un modèle énergétique durable.

La Tunisie cible une neutralité carbone à l'horizon 2050, selon son engagement dans le cadre de l'accord de Paris.

Par ailleurs, la modernisation du secteur énergétique en Tunisie, consiste en une interconnexion électrique avec l'Europe, notamment l'Italie.

Réalisée grâce à une coopération entre la « STEG » et « Terna », les sociétés qui gèrent les réseaux électriques des deux pays, le projet « El MED » compte parmi les principaux projets.

Ce projet permettra de créer un câble sous-marin entre la Tunisie

et l'Italie, permettant d'échanger l'électricité entre les deux rives de la Méditerranée dans les deux sens, d'une capacité de 600 mégawatts (MW). Le projet devra entrer en vigueur à l'horizon de 2028, ce qui permettra à la Tunisie, de renforcer les approvisionnements en énergie, provenant de l'Europe, durant les périodes de pointe de consommation.

L'expert Ghazi Ben Jemia, a précisé, dans ce contexte, que l'interconnexion électrique est importante pour la Tunisie, étant donné qu'elle permettra à la Tunisie d'exporter les énergies renouvelables vers l'Italie et l'Union européenne (UE), appelant à l'obligation d'accélérer la mise en œuvre de ce projet.

Il a ajouté que l'importance réside dans la réalisation de mégaprojets de production de l'énergie alternative, telle que l'énergie solaire, avec la possibilité de son exportation directement vers l'Europe à travers la ligne d'interconnexion entre la Tunisie et l'Italie.

Le sommet Italie-Afrique dont les travaux se déroulent les 28 et 29 janvier 2024 à Rome, intervient dans un contexte de crise énergétique vécue dans le monde et notamment en Europe.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

نجاح حرفائنا هو نجاحنا

أكثر من 900 000 حريف
نرافقوهم في رحلة نجاحهم





L'Italie lance un plan de développement pour l'Afrique **quels sont les objectifs ?**

La présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, a présenté lundi à Rome le Plan Mattei, qui comprend une série de projets prévus en faveur des pays de l'Afrique dans plusieurs secteurs clés.

A l'occasion des travaux du sommet Italie-Afrique, Meloni a indiqué que le plan en question "reposera sur cinq piliers à savoir l'éducation et la formation, l'agriculture, la santé, l'énergie et l'eau", soulignant qu'elle veillera "personnellement à la mise en œuvre de ces projets".

Elle a assuré que certains de ces

projets sont déjà en cours de réalisation tel que le projet pour le renforcement des stations d'épuration non conventionnelles et la création d'un centre de formation dédié au secteur agroalimentaire.

Concernant l'éducation et la formation, le Plan Mattei "portera sur des interventions visant à promouvoir la formation des enseignants, l'adaptation des programmes, le lancement de nouveaux cours professionnels et de formation adaptés aux besoins du marché du travail et la collaboration avec les entreprises, impliquant notamment les

opérateurs italiens et exploitant le modèle italien des petites et moyennes entreprises", selon le document dont le contenu a été rapporté par des médias italiens. Quant au deuxième pilier, l'agriculture, les interventions viseront à réduire les taux de malnutrition, promouvoir le développement des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires et soutenir le développement des biocarburants non fossiles, a-t-on ajouté.

Sur le troisième pilier, celui de la santé, l'objectif est d'"améliorer l'accessibilité et la qualité des



Huile d'olive

La production d'huile d'olive est située entre 210 mille tonnes et 220 mille tonnes, contre 217 mille tonnes, durant la saison écoulée, d'après des données, publiées mercredi, par l'Observatoire national de l'Agriculture (ONAGRI).

Cette production est extraite d'une récolte d'environ 1.05 million tonnes à 1.1 million tonnes d'olives.

La Tunisie compte 1625 huileries, dont seulement 931 sont fonctionnelles, à la date du 11 janvier 2023, soit une capacité globale quotidienne de l'ordre de 38 mille tonnes, d'après la même source.

Le taux d'extraction d'huile varie d'une région à une autre, avec une moyenne nationale située entre 13% et 31%. Le taux d'extraction oscille entre 13% et 28%, au nord, entre 18% et 23% au centre ouest et entre 19% et 23% au Sahel. Au sud, il est situé entre 18% et 31%.

L'ONAGRI a fait état d'une hausse des prix d'olive. Ceux-ci sont compris, actuellement, entre 2 dinars/kg et 5,7 d/kg, selon les variétés, contre des prix oscillant entre 2,5 d/kg et 3,5 d/kg, au cours de la saison dernière.

services primaires maternels et infantiles et élaborer des stratégies et des systèmes pour prévenir et contenir les menaces sanitaires, en particulier les pandémies", indique le document. Quant à l'énergie, c'est l'un des secteurs centraux du plan. "L'objectif est de faire de l'Italie un hub énergétique, un véritable pont entre l'Europe et l'Afrique".

En dernier lieu, l'eau. Les interventions concerneront le forage de puits, alimentés par des systèmes photovoltaïques, l'entretien des points d'eau préexistants, des investissements dans les réseaux de distribution et des activités de sensibilisation à l'utilisation de l'eau propre et potable.

Un plan de 5,5 milliards d'euros pour l'Afrique

La présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, a appelé lundi de ses vœux un nouveau partenariat avec l'Afrique, dévoilant les grandes lignes du "plan Mattei" qui vise à renforcer les relations économiques avec le continent, créer de nouvelles voies d'approvisionnement énergétiques et encadrer les flux migratoires.

S'exprimant à l'ouverture d'un sommet auquel participaient plus d'une vingtaine de dirigeants africains et de représentants de l'Union européenne, Giorgia

Meloni a notamment promis d'engager dans un premier temps 5,5 milliards d'euros dans ce plan baptisé du nom d'Enrico Mattei, fondateur de l'Eni, le groupe énergétique italien.

"Nous pensons qu'il est possible d'envisager et d'écrire un nouveau chapitre dans l'histoire de nos relations, une coopération entre égaux, loin de toute prédation ou de toute charité envers l'Afrique", a-t-elle déclaré.

L'initiative a toutefois été accueillie froidement par certains participants, comme le président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki Mahamat, qui a déclaré qu'il aurait souhaité que l'Afrique soit consultée en premier lieu.

"Je voudrais insister ici sur la nécessité de passer des paroles aux actes. Vous comprenez bien que nous ne pouvons plus nous contenter de simples promesses qui, souvent, ne sont pas tenues", a-t-il réagi.

Les détracteurs du plan Mattei estiment que l'Italie, lourdement endettée, ne peut espérer rivaliser avec des pays comme la Chine, la Russie et les États du Golfe, qui cherchent tous à renforcer leur présence en Afrique, où se trouvent bon nombre des ressources naturelles de la planète.



La France, premier investisseur étranger en Tunisie en 2023

En 2023, les investissements étrangers en Tunisie ont atteint le montant de 2522,3 millions de dinars (MD), soit une hausse de 13,5% par rapport à 2022.

Compte tenu de l'évolution du taux de change du dinar tunisien (DT), ces investissements ont atteint 812 millions de dollars et 751 millions d'euros, selon des données de l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA) parvenues à l'agence TAP.

Les investissements se répartissent entre les

investissements de portefeuille (investissement en bourse), qui ont enregistré une nette amélioration passant de 7,6 MD à 136,8 MD et les investissements directs étrangers, lesquels ont connu une augmentation de 7,7%, pour atteindre 2385,5 MD. En ce qui concerne la répartition sectorielle des IDE, seulement les investissements dans le secteur des énergies ont enregistré une baisse de 4,3%.

La FIPA a indiqué que le secteur des industries manufacturières a attiré des investissements de l'ordre de 1480,3 MD, enregistrant

une hausse de 13,8% par rapport à 2022 (1300,9 MD).

Le secteur des services a attiré, au cours de l'exercice 2023, des investissements d'une valeur de 418,1 MD, contre 413,4 MD en 2022.

En dépit de leur amélioration, les investissements dans le secteur de l'agriculture demeurent toujours faibles. Ils ont atteint 17,9 MD contre 9,6 MD, au cours de l'année 2022.

Le flux des IDE hors énergie a permis, en 2023, de réaliser

638 opérations d'investissement d'une valeur totale de 1916,3 MD permettant de créer 14746 nouveaux emplois directs.

Les opérations d'investissements comptent 118 projets d'une valeur de 216,1 MD permettant de créer 5126 nouveaux postes d'emplois, alors que les 520 projets d'extension se sont élevés à 1700,2 MD, permettant ainsi la création de 9620 nouveaux postes d'emplois.

Selon les données de la FIPA, la répartition régionale confirme la grande disparité. En effet, plus de 50% des IDE sont concentrés dans la région du Grand Tunis (973 MD), principalement le gouvernorat de Tunis avec 544 MD et la région du Nord-est avec plus de 24% des IDE (460 MD).

La répartition par pays du flux des IDE place la France en première position avec 610,5 MD. Le Qatar est en deuxième position avec 293,7MD, suivi de l'Italie (263,4 MD) puis l'Allemagne (237,9 MD) et des USA (54,9 MD).

Le directeur central à la FIPA, Hatem Souissi a indiqué à TAP que la Tunisie est parvenue à surmonter les objectifs tracés en matière d'attraction des investissements internationaux, dont la valeur s'élève à 2500 millions de dinars (MD).

Toutefois, la Tunisie est à même

d'atteindre une valeur supérieure, étant donné les moyens et les capacités dont elle dispose pour attirer les investissements internationaux, a-t-il précisé.

Dans son analyse de la répartition sectorielle des investissements internationaux, il a souligné que le secteur industriel, notamment celui des industries manufacturières a devancé le secteur de l'énergie qui représente seulement 20% du total des investissements internationaux en Tunisie.

Dans ce cadre, il a mis l'accent sur la présence d'un tissu industriel développé dans le pays, ce qui a permis de créer de la valeur ajoutée. Ainsi, le secteur représente 62% du total des investissements internationaux contre 30% avant 2011.

S'agissant de la régression des investissements internationaux dans le secteur de l'énergie, Souissi a relevé que le secteur est bloqué à cause de la régression des opérations de prospection et la modestie du nombre des concessions d'exploration octroyées.

En contrepartie, il a souligné que la Tunisie parie sur les énergies renouvelables qui devraient contribuer à hauteur de 35% dans la production de l'électricité, à l'horizon de 2035, contre 3% actuellement. Selon lui, le

volume des investissements internationaux en énergies renouvelables devra augmenter, en Tunisie, durant les prochaines années, faisant remarquer que les investissements internationaux ont atteint, au cours de l'année précédente, environ 30 millions de dinars dans ce domaine.

S'agissant de la hausse importante du portefeuille financier, il a indiqué que l'année précédente a été marquée par l'augmentation de capitaux de trois sociétés privées cotées en bourse, ce qui explique la hausse remarquable de l'investissement. En ce qui concerne l'évolution importante dans le secteur agricole, Souissi a indiqué que cela revient à l'entrée en activité d'un projet hollandais de production de primeurs géothermiques, dans le gouvernorat de Gabès, réalisé sur une superficie de centaines d'hectares.

Dans ce contexte, il a relevé que les investissements alloués à ce projet, qui demeure encore en phase de démarrage, dépassent 100 millions de dinars, précisant que cette enveloppe sera investie progressivement.

Le responsable a conclu que la Tunisie œuvre à attirer des investissements internationaux, de l'ordre de 2820 MD, en 2024, et de près de 3000 MD en 2025.

Le gouvernement tunisien veut réformer l'enseignement supérieur privé



Le ministère de l'enseignement supérieur pourrait procéder à l'amendement de certains articles de la loi n°73 de l'année 2000 relative à l'enseignement supérieur privé sur la gouvernance des établissements privés, le cadre d'enseignement et les sanctions disciplinaires, a indiqué le ministre Moncef Boukthir, lors d'une séance d'audition tenue vendredi par la commission de l'éducation, de la formation professionnelle et de la recherche scientifique à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) consacrée à l'examen d'une proposition présentée par 23 députés.

Boukthir a souligné l'orientation du département vers la mise en place, au cours de la période à venir, d'un plan de développement des mécanismes d'échange des expertises et de transfert de connaissances

dans le cadre d'un partenariat entre les établissements privés et les universités publiques et étrangères, selon un communiqué publié par l'ARP.

La proposition des députés liée à l'amendement de la loi relative à l'enseignement supérieur privé recommande de fixer à 30% le pourcentage de recrutement des docteurs (titulaires d'un doctorat) du cadre d'enseignement permanent des établissements d'enseignement privés.

Dans leurs interventions, les députés ont souligné l'impératif de favoriser les docteurs au chômage, d'améliorer leur employabilité et de lutter contre l'emploi précaire, et exigé l'arrêt du mécanisme de recrutement des enseignants vacataires.

Dans sa réponse, le ministre de l'Enseignement supérieur

a indiqué que la proposition d'augmenter le pourcentage d'enseignants docteurs du cadre de l'enseignement direct devrait inclure toutes les spécialités, soulignant que le pourcentage de leur affectation devrait être déterminé par une décision du ministre étant donné qu'il s'agit de « dispositions réglementaires».

Il a aussi rappelé la volonté du ministère de recruter les titulaires d'un doctorat selon les normes de transparence, et les efforts déployés pour trouver des solutions pour défendre les droits des docteurs embauchés dans le secteur privé.

Le ministre a présenté quelques données sur le développement des établissements d'enseignement du secteur privé, qui ont atteint 83 établissements au cours de l'année universitaire 2022-2023, avec 44988 étudiants inscrits, dont 5355 étudiants étrangers.

Il a aussi expliqué que le nombre d'enseignants permanents au cours de l'année universitaire en cours a atteint 1763 enseignants, en plus de 4260 enseignants vacataires.



Logement en Tunisie

les prix à la location augmentent de 11% en 2023

Les prix moyens des appartements ont augmenté de 9% en 2023 par rapport à 2022, indique une étude rétrospective sur les "Tendances immobilières en Tunisie : Bilan annuel 2023 et perspectives 2024" présentée, mardi à Tunis, par Anis Gharbi, Directeur de la plateforme digitale

spécialisée dans le secteur immobilier, Mubawab.

D'après cette étude, basée sur les données recueillies par Mubawab entre janvier et décembre 2023, 53% de la demande recensée via les annonces publiées sur mubawab.tn concerne l'achat,

dont 54% ciblent l'achat d'appartements, contre 15% pour les villas, 13% pour les terrains et 2% pour les bureaux.

S'agissant des appartements, les dimensions convoitées oscillent principalement entre deux intervalles de surfaces [100

m²-130 m²] et [130m²-170 m²]. Ces surfaces correspondent à des appartements de type S+2 et S+3, qui s'affichent en tête de la demande et de l'offre suivis des S+1, traduisant ainsi une préférence croissante pour les agencements à la fois pratiques et compacts.

En ce qui concerne la location, le prix moyen de la location des appartements en Tunisie a aussi évolué de 11% en 2023 comparé à 2022. La tranche de superficie la plus prisée sur le marché tunisien de la location concerne les appartements d'une superficie entre 100m² et 130m², représentant 36% de la demande. En matière de configuration, les appartements S+2 se positionnent en tête de la demande (41%). Cette tendance est également reflétée du côté de l'offre, avec 39% des annonces proposant des appartements de type S+2.

S'agissant de l'immobilier d'entreprise, les prix moyens au m² des bureaux proposés à la location en Tunisie ont connu une évolution annuelle de 15% en 2023, par rapport à la même période de l'année 2022.

La demande de terrains à vocation résidentielle a légèrement diminué en 2023 par rapport à l'année précédente. Les Jardins de Carthage se distinguent par

les terrains destinés à la vente les plus onéreux, affichant un prix moyen de 2800 DT/m², suggérant ainsi un marché immobilier haut de gamme dans cette localité. Il s'ensuit les propriétés foncières des quartiers d'El Menzah 9C (1250 DT/m²) et Jardins d'El Menzeh 2 (1100 DT/m²), qui se démarquent par des tarifs rapprochés. D'autres zones telles que Chotraa (1000 DT/m²), La Soukra (1000 DT/m²), Riadh Al Andalous (990 DT/m²), affichent des tarifs élevés mais relativement plus accessibles.

Gharbi a également fait savoir que l'immobilier en Tunisie suscite un intérêt significatif auprès principalement des Tunisiens Résidents à l'étranger (TRE), avec la France en tête, en termes de demande étrangère pour les appartements (44%), villas (47%) et terrains (47%).

Pour ces 3 types de biens, l'Allemagne occupe la deuxième position en termes de recherches des biens immobiliers sur mubawab.tn, contribuant de 9% pour les appartements, 8% pour les villas et les terrains, suivie par l'Italie et les pays du Moyen-Orient notamment le Qatar, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes.

Estimant que la tendance haussière des prix se poursuivrait en 2024, Gharbi a cependant

considéré que « le report de l'augmentation de la TVA représente une opportunité aussi bien pour les acquéreurs que pour les promoteurs immobiliers ».

Toujours selon lui, les principaux défis à relever par le secteur immobilier en 2024, consistent à rendre la data immobilière plus accessible, faire face à la rareté du foncier, freiner le problème de la spéculation sur les terrains et être à l'écoute du marché afin d'optimiser l'offre immobilière.

L'Etat, de son côté, devrait faciliter les procédures administratives, notamment pour les TRE qui représentent une véritable opportunité pour l'immobilier en Tunisie et encourager la construction durable et les solutions bas carbone à travers la mise en place de nouvelles lois.

« En dépit de la complexité du contexte économique national marqué par une tendance inflationniste qui se perpétue, un Taux Moyen du Marché Monétaire (TMM) en hausse et la prévision d'une majoration de la taxe sur l'immobilier en 2025, inscrite dans le cadre de la prochaine loi de finances, l'investissement immobilier demeure une source de stabilité, aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels » a-t-il conclu.



Quels sont les secteurs les plus attractifs pour l'investissement en Tunisie ?

Les Chefs d'entreprises privées s'attendent à une évolution positive du rythme d'investissement durant le premier semestre de 2024 par rapport au deuxième semestre de 2023, selon une enquête d'opinion sur l'investissement dans les industries manufacturières publiée, vendredi, par l'INS.

L'enquête réalisée en novembre 2023, auprès d'un échantillon composé de 1000 entreprises opérant dans le secteur des

industries manufacturières, montre que le solde d'opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution de l'investissement dans leurs structures a augmenté à 13% pour le 1er semestre de l'année en cours contre 9% durant le deuxième semestre de l'année écoulée.

Le solde d'opinion est défini comme étant "la différence entre la proportion de répondants ayant exprimé une opinion positive (augmentation de

l'investissement) et la proportion de répondants ayant exprimé une opinion négative (baisse de l'investissement)".

Les secteurs où les chefs d'entreprises ont été les plus optimistes sont ceux des industries diverses (Hausse du solde d'opinion de 0% à 16% entre le 2ème semestre de 2023 et le premier semestre de 2024), des industries chimiques (de 2% à 15%) et des industries des matériaux de construction, de la

céramique et du verre (de 5% à 18%).

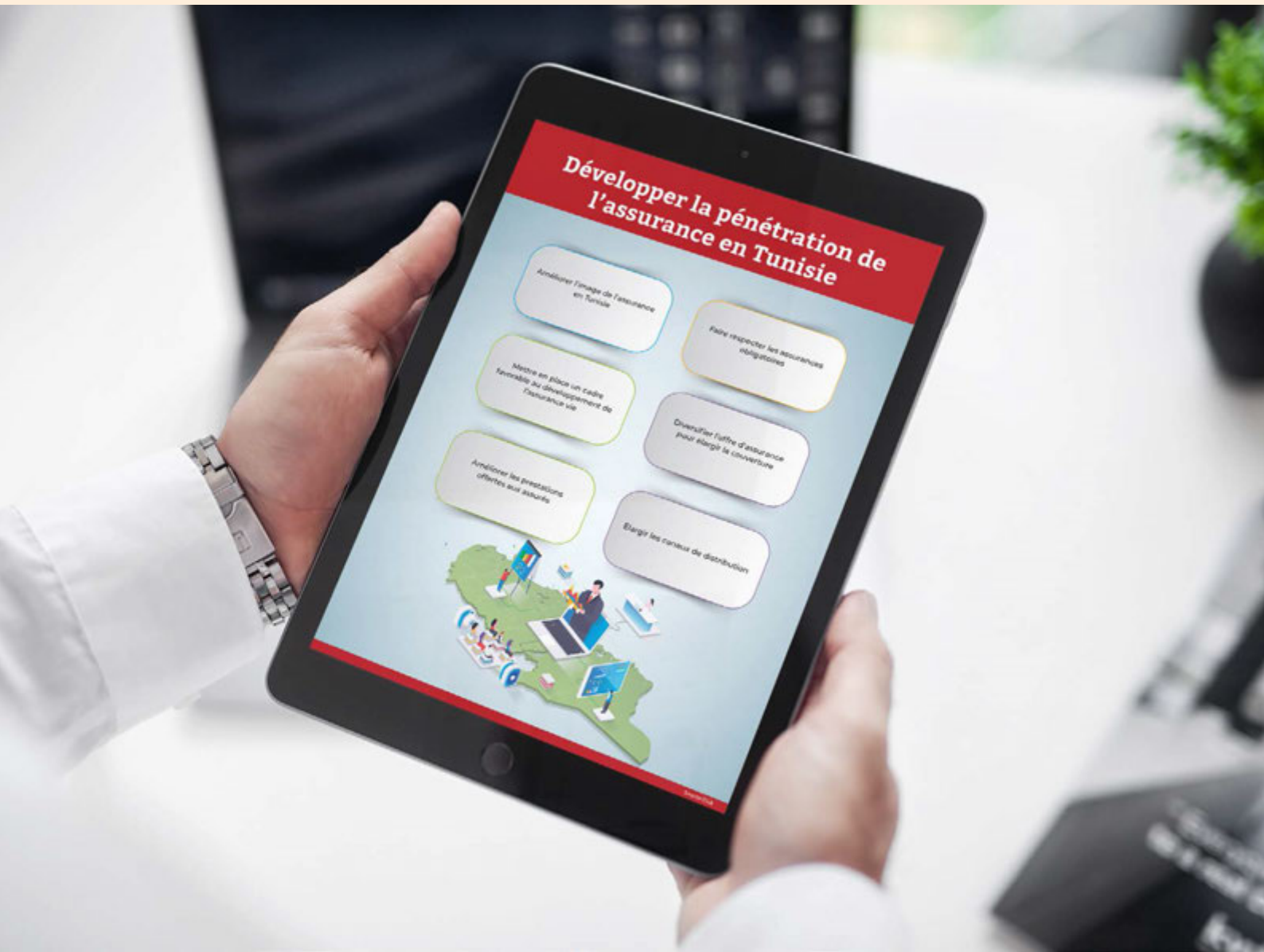
En revanche, les chefs d'entreprises ont été moins optimistes sur l'évolution de l'investissement au cours du premier semestre de 2024, dans le secteur des industries mécaniques et électriques (de 21% à 13%). Dans les secteurs des industries du textile, de l'habillement et du cuir et des industries agroalimentaires, le solde d'opinion est resté stable par rapport au dernier semestre de l'année écoulée.

L'enquête de l'INS qui a également recensé les opinions des chefs d'entreprises sur l'évolution de l'investissement au cours du dernier semestre de 2023, montre que les chefs d'entreprises étaient moins optimistes sur l'évolution de l'investissement au sein de leurs structures au cours de ce semestre. Le solde d'opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution de l'investissement global a baissé à 5% au cours du deuxième semestre de 2023 contre 14% au cours du premier semestre de la même année.

Les opinions les plus pessimistes

ont surtout concernés les secteurs des industries mécaniques et électriques (Baisse du solde d'opinion de 36% au cours du premier semestre à 8% au cours du 2ème semestre), des industries diverses (de 3% à -17%) et des industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre (de 14% à 2%).

En revanche, le solde d'opinion des chefs d'entreprises a stagné pour les secteurs des industries du textile-habillement, des industries chimiques et des industries agroalimentaires.



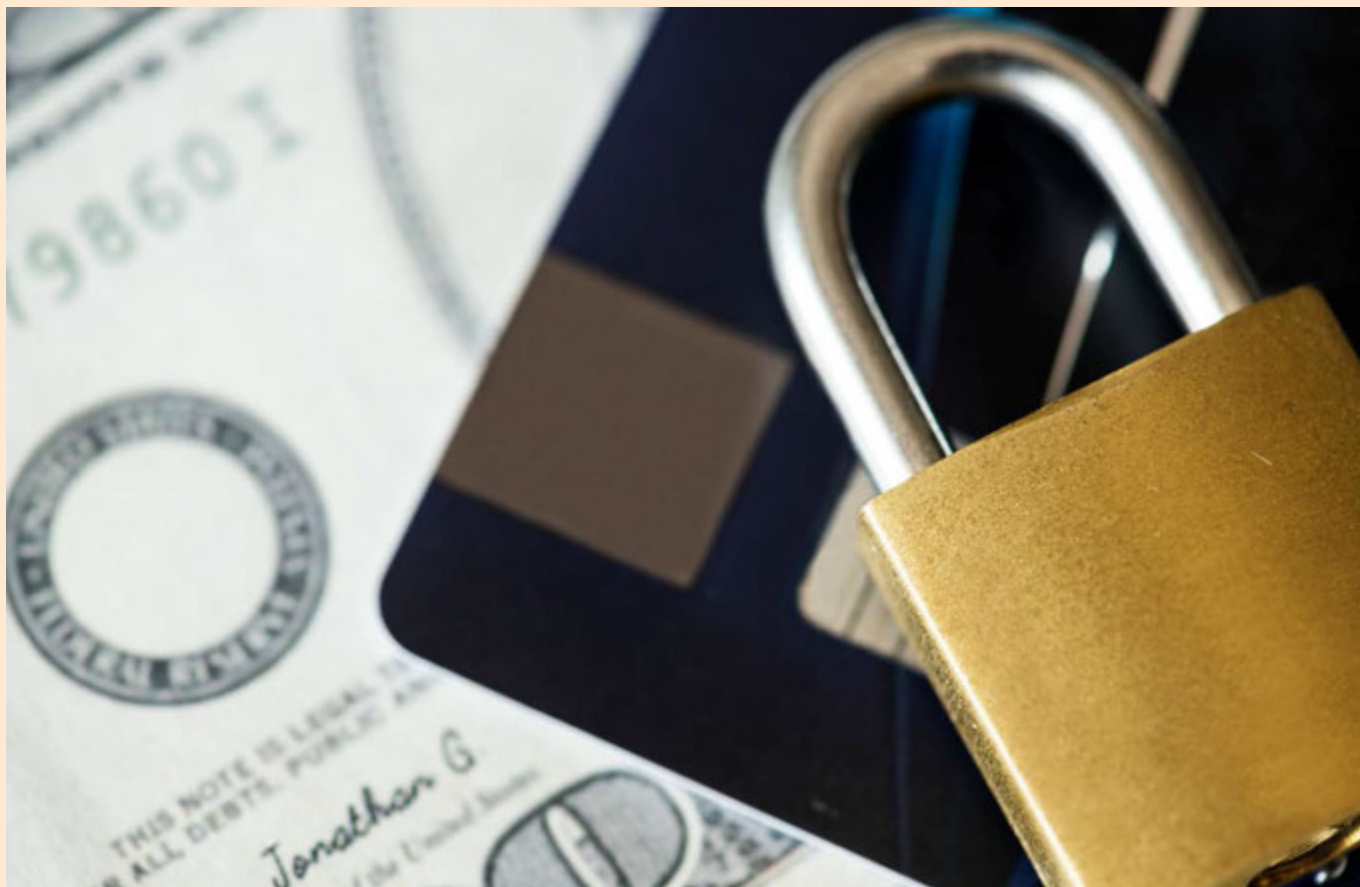


التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN

PLUS SIMPLE
PLUS ACCESSIBLE



BCT

Nouvelles mesures pour protéger les usagers des services bancaires

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a publié, lundi, deux circulaires portant respectivement sur les conditions de commercialisation et de tarification des produits et services financiers et la révision de certaines

commissions bancaires.

L'objectif consiste à renforcer la mission de la BCT en matière de protection des usagers des services bancaires, et ce, en faisant de la surveillance des pratiques du marché l'une de ses priorités stratégiques.

La première [circulaire aux banques et établissements financiers n°2024-2](#) vise à mettre en place des exigences spécifiques que les banques et les établissements financiers doivent respecter avant et lors de la commercialisation de tout produit ou service financier ainsi

que des exigences en matière de tarification.

Les principales attentes de cette circulaire s'articulent autour de trois principes phares.

Le premier principe est celui de « Devoir de transparence et renforcement du droit à l'information », qui impose la mise en place d'une politique commerciale claire et transparente consacrant le droit du client à une information claire et complète ; l'instauration de l'obligation d'affichage d'un niveau unique par commission afin de permettre au client de faire des choix éclairés et de stimuler par là-même la concurrence en matière tarifaire.

Il s'agit, également, de mettre à la disposition des clients des documents précontractuels leur permettant de prendre des décisions éclairées avant de s'engager dans des produits et des services financiers, l'élaboration, sous l'égide du Conseil Bancaire et Financier, d'un lexique des commissions devant être porté à la connaissance de la clientèle bancaire ; et l'obligation pour les banques d'adresser à leur clientèle un récapitulatif du montant annuel des commissions prélevées.

S'agissant du **deuxième principe**, il consiste à « l'Amélioration de la qualité des

services bancaires » à travers la mise en place d'un dispositif de promotion de la qualité de service et l'incitation des banques et établissements financiers à inculquer la culture de la qualité et l'enraciner au niveau de toutes leurs structures ; la fixation des délais maxima pour l'instruction des dossiers de financement et l'obligation d'informer le client sur le sort de son dossier.

Le même principe vise la consécration du droit du client à disposer de la mainlevée sur la garantie dans un délai ne dépassant pas 30 jours ouvrables à compter de la date de remboursement total du financement.

Pour ce qui est de **troisième principe**, il se rapporte à « l'Instauration d'une tarification responsable », et ce, via l'obligation d'adopter une tarification bancaire plus responsable, tenant compte de la qualité de la prestation des services fournis et liée au coût réellement supporté ; et la soumission des banques et des établissements financiers à l'obligation de justifier préalablement à la BCT toute modification du niveau de tarification.

En ce qui concerne la deuxième [circulaire aux banques n°2024-3](#), elle prévoit la révision à la baisse des niveaux de tarification de 6 commissions, orientation

s'inscrivant dans le droit fil des objectifs nationaux de lutte contre l'exclusion financière et du développement des paiements digitaux.

Cette mesure à caractère exceptionnel s'étale sur une période d'une année et cible en particulier la frange de clientèle bancaire dont le revenu mensuel net ne dépasse pas 1500 dinars. Elle concerne notamment les frais de tenue de compte, la cotisation sur carte, les frais sur virements émis et les paiements via TPE.

Il y a lieu de préciser que les banques s'interdisent d'augmenter leurs tarifs jusqu'au 31 décembre 2024, période au cours de laquelle elles sont tenues d'implémenter une nouvelle politique commerciale et tarifaire conforme aux exigences réglementaires.

Par la publication concomitante de ces deux circulaires, la BCT entend consacrer la responsabilité des banques et des établissements financiers dans la mise en place d'une politique commerciale et tarifaire transparente favorisant l'inclusion financière et plaçant l'intérêt du client en tant que priorité stratégique.



Malgré un environnement des affaires «défavorable», les entreprises tuniso-françaises gardent espoir pour 2024

Près de 72% des entreprises tuniso-françaises ont enregistré une croissance ou une stabilité de leur chiffre d'affaires, témoignant ainsi une résilience "remarquable" malgré un contexte économique "incertain", révèle le baromètre économique 2023/2024 de la Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso-française (CCITF) présenté, mercredi, par

son secrétaire général, Mohamed Louzir.

Ce baromètre mené auprès de 180 chefs d'entreprises tunisiennes et françaises membres de la chambre et qui analyse l'impact de la conjoncture économique sur la performance des entreprises tuniso-françaises, souligne que 69% des répondants ont

enregistré des investissements stables ou en hausse en 2023 .

Interrogées sur l'environnement des affaires en Tunisie, durant l'année écoulée, dans le cadre de cette enquête menée entre novembre et décembre 2023, les entreprises ont déploré la dégradation de l'environnement des affaires. En effet, pour

une large majorité (72%) des entreprises sondées, l'environnement économique a été perçu comme "défavorable" en 2023.

Le climat politique a été également jugé comme "défavorable" pour 62% des entreprises. Il en est de même pour l'environnement social, dans la mesure où 45% le considèrent peu propice à l'investissement.

Malgré cette morosité, 55% des entreprises envisagent une amélioration de leur chiffre d'affaires en 2024, tandis que seulement 15% envisagent une baisse.

Un vent d'optimisme pour 2024

Cela démontre un relatif optimisme et les prémisses de relance de l'investissement pour cette nouvelle année, a commenté le secrétaire général de la chambre, renseignant que 73% des entreprises envisagent une hausse ou une stabilité de leurs investissements.

Et de préciser que 40% des entreprises à capital 100% tunisien prévoient d'augmenter leurs investissements en 2024, contre plus de 46% parmi les entreprises françaises ou à participation française.

S'agissant de l'évolution des relations commerciales avec la France en 2024, l'enquête fait ressortir que plus de 42% des entreprises s'attendent à une amélioration de leurs échanges.

Par ailleurs, plus de 37% des chefs d'entreprises interrogés envisagent une augmentation des flux vers l'Afrique.

Cela démontre, selon Louzir, que les entreprises adhérentes à la chambre ont tendance à s'orienter de plus en plus vers l'Afrique, soulignant que la Tunisie est ainsi utilisée comme une plateforme d'entrée pour l'Afrique.

En ce qui concerne la perception des entrepreneurs tuniso-français de l'environnement des affaires en Tunisie, en 2024, le baromètre indique que ces derniers misent sur une amélioration de 13% du climat économique par rapport à 2023. Ils s'attendent, d'autre part, à une amélioration de 9% de l'environnement politique par rapport à l'année écoulée.

Pour ce qui est des facteurs impactant leurs activités, les chefs d'entreprises évoquent principalement la pression fiscale "très élevée", la situation économique, les formalités administratives, la tendance inflationniste et les conflits géopolitiques.

D'après ces derniers, les mesures les plus souhaitées pour stimuler l'activité économique comprennent notamment les nouvelles incitations financières et fiscales ainsi que l'allégement des procédures administratives.

Par ailleurs, le baromètre a confirmé que l'attention portée à la transition écologique est en train de se renforcer. En effet, plus de 40% des entrepreneurs tuniso-français affirment que la santé, le bien être et le développement technologique et l'investissement dans l'innovation sont des objectifs à court terme en matière de développement durable.

Mené auprès d'entreprises majoritairement situées au Nord-Est de la Tunisie ayant un effectif inférieur ou égal à 50 personnes, ce baromètre a pour principal de comprendre les tendances clés affectant le tissu entrepreneurial tunisien et français.

Créée en 1974, la Chambre de Commerce & d'Industrie Tuniso-Française regroupe plus de 2000 adhérents (personnes physiques et morales) tunisiens et français. La France reste le premier investisseur étranger en Tunisie, avec plus de 1600 entreprises employant environ 150 000 personnes, d'après les données de la chambre.



KPMG

Le cabinet célèbre ses 50 ans d'activité, en gardant tout son allant originel

Pour une saga, c'en est une, magique. Le récit d'expansion du cabinet KPMG Tunisie d'expertise comptable d'Audit et de Conseil, de la bouche de ses trois présidents successifs, est aussi savoureux, qu'épique. L'itinéraire est jalonné de faits saillants à la fois structurants pour la place de Tunis, de

même que triomphants pour l'enseigne.

A leur actif d'avoir valorisé le potentiel du Cabinet. A leur crédit d'avoir contribué au rayonnement de la place de Tunis. Rached fourati, l'initiateur, drapé de son entregent, Moncef Bousannouga zammouri, le repreneur, au talent et à l'humour constamment en

éruption et Dhia Bouzaiene, le successeur, au sommet de son art, lequel élève sa discrétion en vertu, tous trois étaient réunis pour un déjeuner de presse. Lors de ce nice gathering, on a reproduit une rétrospective du cabinet et un déroulé de cinq décennies de l'économie de la Tunisie.

KPMG, un Cabinet “Tuniso International”

Le hasard fait bien les choses, dixit la morale populaire et cela se vérifie, une fois encore, dans le cas de KPMG Tunisie. Rached Fourati, après un cursus universitaire aux USA et en France, préparant son retour au pays, se fait approcher par l'enseigne en vue d'une représentation à Tunis. Ce fut fait. C'est donc lui qui a planté le fanion de KPMG en Tunisie. C'était, un petit pas en faveur de la diffusion de l'expertise comptable et l'audit auprès des entreprises. Et, certainement un grand pas au service de l'émancipation de la place de Tunis. Il faut comprendre que la présence des grands cabinets rassure les multi qui ont des exigences particulières, pour leurs écritures. Et c'est avec pareils acteurs majeurs que l'on peut jouer dans la cour des grands.

Et Rached Fourati de rappeler que la présence de cabinets de standing international avaient également servi l'appel d'expertise des grandes entreprises publiques. Celles-ci, est-il besoin de le rappeler constituaient l'échine dorsale de l'économie tunisienne. Et cet impératif de transparence était nécessaire au moins pour donner à l'Etat une idée claire de l'état de son patrimoine.

Et dans ce climat d'euphorie,

Rached Fourati, en fédérateur, appuyé par ses pairs, a été la cheville ouvrière de la création du Conseil de l'Ordre des Experts comptables. Celui-ci a vu le jour en 1983. Le Conseil s'est bien inséré dans le tissu institutionnel national et la profession de par ses mœurs éthiques et son attachement aux meilleurs pratiques forçait le respect.

A tout seigneur tout honneur, Chaque nouveau bureau était reçu par le premier ministre, le Gouverneur de la BCT ainsi que le ministre des finances. Et la fibre patriotique agissant, les experts comptables ont joint leurs efforts et lancé la filière de l'expertise comptable dans diverses écoles de commerce.

Les trois présidents, tels des ténors, sont intarissables quant à la réussite de ce pari. Les trois présidents, soutiennent que quand bien même nos diplômés ne sont pas reconnus à l'étranger, nos diplômés de compta sont recherchés dans les pays les plus avancés. Et c'est là un motif de fierté nationale.

Et si l'on a dit du Cabinet KPMG Tunisie qu'il est “Tuniso-international”, c'est pour souligner le précieux apport de la partie tunisienne. Loin de nous, on l'aura bien compris, tout sentiment chauvin ou irrévérencieux à l'égard de nos partenaires internationaux.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Le Cabinet file bon train

Le business a bien roulé et pourtant Rached Fourati, se conformant aux us et coutumes des grands cercles d'expertise a préféré "lever le pied". La consigne tacite et largement suivie est qu'il faut préserver les clients des cabinets de toute éventualité de baisse de discernement professionnel. Et il fallait s'y tenir. C'est, sans conteste, de la plus haute exigence éthique. Et de la plus respectable moralité.

Ce faisant il a fallu passer la main et céder le cabinet. Rached Fourati a délibérément passé le relai à Moncef Boussannouga Zammouri. Tout plaidait en sa faveur, notamment sa rectitude et son expertise ainsi que son aura personnelle.

Le combat a changé d'allure et Moncef Zammouri Boussannouga rappelle que l'Audit et le Conseil, ont pris de l'importance et que l'information financière a pris les devants. Et c'est avec une satisfaction non dissimulée qu'il ajoute que le cabinet compte le plus grand nombre d'entreprises listées à la bourse de Tunis, parmi ses clients.

Dans le même temps il se plaît à évoquer l'expansion du Cabinet dont le chiffre a été multiplié par 20, dit-il, en cinquante ans

d'exercice. Et les effectifs, pour leur part, ont décuplé avec une avancée remarquable dans le domaine de la diversité, les femmes représentant 60 % des effectifs.

Et Moncef Boussannouga Zammouri, a dû à son tour choisir un successeur et son regard s'est porté sur Dhia Bouzaienne. Et les mêmes critères ont pesé sur la transmission, à savoir le mix entre le goût de la performance professionnelle et les qualités humaines.

L'inconditionnel attachement à l'éthique

Voilà trois présidents, trois identités remarquables qui allient engagement professionnel et devoir patriotique. Ils portent haut et fort les vertus cardinales de la profession. Ils ont dopé le business pour leur enseigne en même temps servi le standing financier sur la place de Tunis. Leurs prises de position publiques sont enrichissantes et constructives. De tradition, ils cultivent le secret professionnel. Cependant, on apprend beaucoup à leur contact. Et l'échange avec eux est fécond. L'on est vite conquis et d'office, sans lésiner, on est porté à les taxer de valeur ajoutée.

Ali Abdessalem

Eaux usées traitées

Des accords de prêt et de garantie d'un montant de 81,9 millions d'euros (environ 276,14 millions de dinars) pour le financement du Projet d'amélioration de la qualité des eaux usées épurées pour une meilleure résilience aux changements climatiques (PAQEE-RCC) a été signé, mercredi, entre la Tunisie et la Banque africaine de développement (BAD).

Le PAQEE-RCC contribuera à la production des eaux usées traitées conformes aux normes, et ce, grâce au traitement tertiaire.

Le projet favorisera entre autres, l'irrigation de 3000 hectares de terres agricoles, l'amélioration des conditions de vie de plus de 670 mille citoyens dans les 11 gouvernorats et la création de 250 emplois directs et 1000 postes indirects.

Il porte notamment, sur le renouvellement des équipements électromécaniques et l'utilisation de l'énergie photovoltaïque dans 19 stations d'épurations dans les 11 gouvernorats concernés à savoir Nabeul, Zagouan, Béja, Jendouba, Kasserine, Sidi Bouzid, Sfax, Gafsa, Tozeur Kébili et Médenine.

Épargne, Placements, Épargne Retraite

Le Guide 2024

bientôt



pour plus d'informations
consultez-nous

Email : img@planet.tn



Le Port en eau profondes d'Enfidha sera-t-il réinventé ?

La dernière fois où on a parlé de ce mégaprojet c'est à l'occasion du marathon budgétaire.

Interpellé par les députés sur ce sujet, le ministre tunisien des Transports Rabie Majidi, a révélé que le projet d'appel d'offres pour le port en eau profonde d'Enfidha, projet en stand by depuis plus de 15 ans, n'a pas été approuvé par la Haute Instance de la commande publique.

Selon le ministre, le refus est expliqué par le « caractère inacceptable des conditions financières proposées ». Suite à cet appel d'offres infructueux, la

Tunisie aurait à prendre, selon le ministre, trois options, soit en soumettant une nouvelle demande. pour des appels d'offres, soit en trouvant un investisseur stratégique, soit en réinventant le projet.

Selon nos informations sur six entreprises en lice, les groupes Bouygues (France) et China Harbour Engineering Company Ltd (CHEC) étaient les plus favoris.

Situé à 100 kms de Tunis, à 40 kms de Sousse et à 170 kms de Sfax, le complexe du Port Enfidha, qui sera réalisé en partenariat public

(60%) privé (40%), s'étend sur une superficie globale de 3.000 hectares dont 1.000 ha pour le seul port et le reste pour la zone économique et logistique avec une profondeur de 19 mètres. Il prévoit également un quai spécialisé dans le traitement des conteneurs dont la longueur est de 3.600 m, et un quai spécialisé pour les vrac avec une longueur de 1.400 m.

La capacité du port à la fin de la construction du projet sera de 5 millions de conteneurs EVP, et pour 4 millions de tonnes pour le trafic de vrac.

Abou SARRA



Ooredoo

Arrivée du câble sous-marin «Ifriqiya» à Bizerte, reliant la Tunisie à l'Europe

Bizerte, Tunisie - Dans une étape significative pour les télécommunications en Tunisie, Ooredoo Tunisie, en collaboration avec PCCW Global, annonce l'arrivée réussie du câble sous-marin "Ifriqiya" au point d'atterrissage à Bizerte. Le

câble, qui relie la Tunisie à Marseille, marque une étape cruciale dans le renforcement de la connectivité internationale du pays.

Ce câble sous-marin, entièrement détenant et exploité par Ooredoo Tunisie, soutient la diversification

de l'offre de connectivité internationale de la Tunisie. Le câble est destiné à jouer un rôle essentiel dans la réponse aux exigences croissantes du paysage numérique.

M. Nizar Ben Néji, ministre des Technologies de la



communication, a souligné l'importance de ce projet, le considérant comme l'un des grands projets d'investissement pour le pays.

Le projet, qui devrait entrer en service ce mois de mars, est crucial pour renforcer notre infrastructure numérique et renforcer notre connexion avec le reste du monde. Il contribuera à améliorer la qualité des services numériques, nécessitant une capacité élevée pour la rapidité du flux Internet, tout en favorisant l'innovation et le renouveau dans divers domaines.

Mansoor Rashid Al-Khater, CEO de Ooredoo Tunisie, a souligné l'importance de ce câble sous-

marin pour le secteur des télécommunications du pays. "C'est un événement historique pour nous en tant qu'opérateur et pour le pays en tant qu'avancée dans le domaine des télécommunications. Ce câble est un projet important pour Ooredoo offrant une grande capacité allant jusqu'à 3TB/s. Ooredoo aura deux câbles à l'international l'un est le backup de l'autre.", a déclaré Al-Khater. Il a également noté que le câble permettrait à Ooredoo Tunisie de continuer à offrir le meilleur service au meilleur prix, notamment en matière de services Internet.

Prévu pour être opérationnel début mars 2024, le câble sous-marin "Ifriqiya" s'inscrit

dans la stratégie d'Ooredoo visant à exploiter les nouvelles technologies et l'innovation pour améliorer le monde d'opportunités de ses clients. Le câble améliore non seulement la diversité et le choix au sein de l'infrastructure internationale d'Ooredoo, mais offre également un nouveau point d'entrée en Tunisie aux opérateurs mondiaux et aux entreprises recherchant une connectivité en Tunisie et au-delà.

Cette réalisation renforce l'engagement d'Ooredoo Tunisie à rester à la pointe des avancées technologiques, garantissant que ses clients bénéficient des solutions de connectivité les plus récentes et les plus fiables.

top[®]
EMPLOYER

تونس
TUNISIA
2024

CERTIFIED EXCELLENCE IN EMPLOYEE CONDITIONS

Philip Morris International en Tunisie distinguée comme Top Employer pour la 6ème année consécutive

Philip Morris International (PMI) en Tunisie se voit attribuer la certification Top Employer pour la sixième année consécutive, soulignant l'engagement continu envers l'excellence en matière de ressources humaines. Cette distinction témoigne de l'engagement constant de l'entreprise envers le bien-être de ses employés et l'excellence des pratiques en matière de ressources humaines.

La certification décernée par le "Top Employer Institute", reconnaît l'excellence et le leadership de PMI en matière

de pratiques des ressources humaines. La firme internationale a également été honorée en tant que l'un des meilleurs employeurs mondiaux pour la huitième année consécutive, selon la même autorité internationale qui certifie l'excellence des pratiques RH des organisations.

Borhann Rachdi, Directeur Général de PMI en Tunisie, a exprimé sa satisfaction en déclarant : « La certification de Philip Morris pour la sixième année consécutive en tant que meilleur employeur du pays témoigne de la qualité de notre

environnement de travail et de notre engagement en faveur d'un changement culturel et organisationnel positif. Nous encourageons l'épanouissement des talents dans un espace sain, engageant et inclusif. »

En soulignant l'importance de la culture d'entreprise dans la transformation de PMI vers un avenir sans fumée, il déclare : « Pour réaliser notre vision, nous devons faire de cette culture une priorité, surtout dans une entreprise en pleine transformation comme la nôtre ».



Participation active de Tunisie Telecom dans l'évènement du Réseau des Femmes dans le Secteur de la Normalisation des Télécommunications de l'UIT

Bien que la normalisation joue un rôle important dans la mondialisation et le développement efficace des TICs, les statistiques dévoilent que très peu de femmes participent aux processus de normalisation à l'échelle internationale, ce qui fait que les normes développées risquent d'être biaisées et priver les femmes de saisir des opportunités importantes.

En effet, les femmes ne sont actuellement pas aussi bien servies par les normes que les hommes et notre vie quotidienne regorge d'exemples qui mettent en évidence ce problème, tels

que l'inadéquation de la taille des smartphones et des appareils Augmented Reality/Virtual Reality pour les femmes et les applications de reconnaissance vocale imprécises pour la voix féminine. Les technologies TICs émergentes et les systèmes d'Intelligence Artificielle peuvent également perpétuer, voire exacerber ce problème si les différences entre les genres ne seraient pas prises en compte depuis la collecte des données et la formation des modèles jusqu'au déploiement et la prise de décision.

De ce fait, il est crucial

d'encourager une implication plus importante des femmes dans l'élaboration des normes TICs et leur participation active aux activités des organismes de normalisation internationaux afin de garantir que les normes et les processus de leur développement sont bien inclusifs en matière de genre et assurer, par conséquent, l'égalité, la sécurité, l'accessibilité et les avantages économiques et sociaux pour tous.

Dans ce cadre, le « Réseau des Femmes dans l'UIT-T » (NoW in ITU-T) a été créé pour renforcer l'attrait de la normalisation et du développement des

télécommunications/TICs pour les femmes en leur offrant la possibilité de mettre en valeur leurs expertises, de contribuer activement au processus de normalisation, de s'engager dans une formation continue, de transmettre leurs connaissances aux autres, de favoriser des liens significatifs et de faire progresser leurs carrières.

A l'occasion du démarrage de la campagne « NoW4WTS24 », en soutien à l'espoir de voir une participation féminine d'au moins 35% des délégués à l'Assemblée Mondiale de la Normalisation des télécommunications AMNT-24, l'UIT a organisé, le 23 janvier 2024, un événement spécifique de ce Réseau au siège de l'UIT à Genève et ce, en marge de la réunion du Groupe Consultatif sur la Normalisation des Télécommunications (GCNT), qui s'est tenue du 22 au 26 janvier 2024 au même endroit.

Avec l'aimable présence de La Secrétaire Générale de l'UIT, Mme Doreen Bogdan-Martin, et du Directeur du Bureau de la Normalisation des Télécommunications de l'UIT, Mr Seizo Onoe, cet événement a constitué une occasion pour sensibiliser les membres de l'UIT à l'importance d'inclure les perspectives féminines et une plus grande égalité des genres dans les travaux de l'UIT-T et pour souligner la valeur de l'inclusion

et de la diversité dans les efforts de normalisation.

A cet effet et à travers un panel de discussion sur la promotion de l'égalité des genres en normalisation, des femmes leaders à l'UIT ont partagé leurs expériences ainsi que leurs visions sur les mesures possibles pour atteindre une participation plus nombreuse et plus active des femmes aux travaux de l'UIT-T et une nomination plus importante de femmes dans les postes clés de l'UIT-T, et ce, principalement via une expansion régionale des activités du Réseau.

La participation de Tunisie Telecom a été très active à cet événement à travers sa Directrice Centrale de l'Innovation et de la Stratégie et la responsable de la Transformation Digitale, Dr. Rim Belhassine Cherif, qui est la présidente du Réseau des Femmes depuis Décembre 2021, et qui est responsable sur la préparation pour cet événement ainsi que pour la campagne NoW4WTS24. Durant cet événement, Dr. Rim Belhassine Cherif, a fourni une keynote pour présenter le rôle du Réseau des femmes dans l'UIT-T, ses activités passées et futures ainsi que les objectifs et les chiffres cibles de l'AMNT-24. Cette keynote, ainsi que les interviews fournies par Dr. Belhassine Cherif suite à l'événement, ont visé à souligner l'importance des activités du

Réseau et à encourager les membres de l'UIT-T à contribuer à sa croissance et son succès.

Il est à signaler que, afin de mieux avancer sur ses objectifs, le Réseau des Femmes dans l'UIT-T a révisé son mandat qui a été présenté par Dr. Belhassine Cherif lors de la session plénière du GCNT. Ce nouveau mandat ambitieux ainsi qu'une feuille de route pour l'adhésion de représentants régionaux, pour soutenir le Réseau et la Campagne NoW4WTS24, ont été approuvés par le GCNT.

Il est à rappeler que Tunisie Telecom participe activement dans les activités de ce Réseau et ce, depuis le démarrage de ses activités en 2016 lors de l'AMNT-16 à Hammamet. TT est aussi consciente de l'importance de la participation des femmes aux travaux de la normalisation ainsi qu'aux postes de leaders à l'UIT-T.

Pour plus de détails sur cet événement et ses résultats :

[Network of Women Breakfast @ TSAG \(itu.int\)](#)

[Advancing women's engagement ahead of ITU's World Telecommunication Standardization Assembly - ITU Hub](#)

LES FORFAITS INTERNET

ONE CONNECT

POUR UNE GESTION FLEXIBLE ET
MAITRISEE DE VOTRE FLOTTE MOBILE

Retrouvez les solutions Business de TT
sur businessstawa.tn



1288

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

06/02/2024

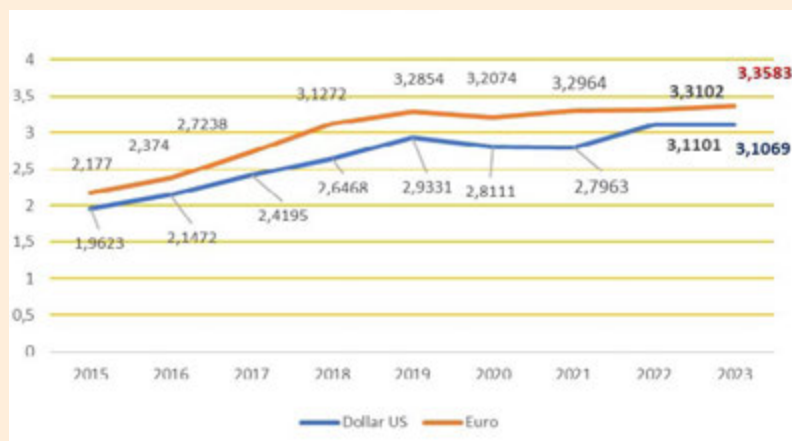
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2324
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,3171
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1325
LIVRE STERLING	GPB	1	3,9401
YEN JAPONAIS	JPY	1000	21,1158
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1158
FRANC SUISSE	CHF	10	35,9015
EURO	EUR	1	3,3684
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6476
Yuan Chinois	CNY	1	0,4361

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1743	3,4231
6 MOIS	3,2138	3,4783

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,97%
TMM
07/02/2024

8,00%
TID
07/02/2024

7,98%
TMM
Janvier 2024

7,00%
TRE
Février 2023

25,964
Milliard
Avoirs en devise
07/02/2024

119
Jours
d'importations
07/02/2024





Bourse de Tunis

Le Tunindex termine la semaine dans le rouge

La bourse de Tunis a terminé la semaine dans le rouge, confirmant sa tendance baissière. Le benchmark a cédé -0,5% sur la semaine pour s'établir à 8376,73 points, d'après l'analyse hebdomadaire de l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs.

Sur le front des échanges, en l'absence de transactions de blocs, les volumes ont été faibles totalisant une enveloppe de 20,8 millions de dinars (MD). Le titre BIAT a été le plus échangé courant la semaine, accaparant à lui seul 48,4% du volume

échangé sur le marché.

Analyse des valeurs :

Le titre BEST LEASE s'est retrouvé en haut du palmarès. L'action du loueur a affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de +15,1% à 2,290 D, en drainant un faible flux de 4 mille dinars.

Le titre ASSAD a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action de l'accumulateur de batteries a pris de 13,4% à 0,760 D, en

drainant un modeste volume de 41 mille dinars sur l'ensemble de la semaine.

SOPAT s'est retrouvé en lanterne rouge du marché. Le titre a reculé de -6,3% à 6,280 D, dans un volume d'échange de 49 mille dinars.

BIAT a été le titre le plus dynamique de la semaine, drainant sur la cote plus de 10 MD. Le cours de l'action a perdu -0,7% à 89,500 D.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Bourse de Tunis

Le Tunindex recule de 3,82% en janvier 2024

L'indice Tunindex a clôturé le mois de janvier 2024 à 8 416,46 points enregistrant un repli de 3,82%, après une hausse de 2,03% durant le mois de décembre 2023, d'après le bulletin mensuel publié, vendredi, par la Bourse de Tunis.

Le Tunindex20 a enregistré une baisse de 3,80% après un gain de 1,89% durant le mois précédent, clôturant ainsi à 3 680,37 points. Pour ce qui est du volume des échanges sur la Cote de la Bourse, il a atteint 168,6 millions

de dinars (MD), soit une baisse de 4,9% par rapport au mois précédent.

Quant au volume d'échange quotidien moyen, il s'est établi à 7,6 MD contre 8,4 MD durant le mois de décembre, et à 7,2MD durant l'année 2023.

La balance des variations des cours des titres cotés penche du côté de la baisse, avec 17 valeurs en hausse et 57 valeurs en baisse.



Les indicateurs d'activité 2023 en hausse, le revenu global atteint 24,4 milliards de dinars

Les indicateurs d'activité des sociétés cotées, sur l'année 2023, font ressortir un revenu global en hausse de 6,4% par rapport à 2022, pour atteindre 24,4 milliards de dinars, contre 22,9 milliards de dinars, a annoncé la Bourse de Tunis. 69% des sociétés qui ont publié leurs indicateurs, soit 50 sur 72, ont amélioré leurs revenus cumulés par rapport à l'année précédente.

La part dans le revenu global des 20 sociétés qui composent le Tunindex20 s'élève à 15,6 milliards de dinars (ou 64% du revenu global), en hausse

de 6,9% par rapport à l'année écoulée.

La Bourse de Tunis a fait savoir que le Produit Net Bancaire (PNB) cumulé des 12 banques cotées a augmenté de 8,3%, pour atteindre 6 711 millions de dinars (MD), en 2023.

De même, le revenu net de Leasing cumulé des 7 sociétés de leasing cotées a progressé de 6,4% durant l'année 2023 par rapport à l'année 2022, pour atteindre 527 MD. Concernant l'activité des 6 compagnies d'assurances, le montant global des primes émises a atteint 1.386

MD, en évolution de 6,1%.

Regroupant 28 sociétés cotées, le secteur financier, principale capitalisation de la cote, a réalisé un revenu global de 8 655 MD contre 8 023 MD durant l'année 2022, ce qui représente une hausse de 7,9%.

S'agissant du secteur des Biens de Consommation, le revenu global des trois grands groupes opérant dans l'agroalimentaire (Poulina Group Holding, Délice Holding et SFBT) a progressé de 6,03% à 6 263 MD.

Dans le cadre du secteur des

Services aux Consommateurs, qui englobe 12 sociétés cotées (dont MIP et UADH, le chiffre d'affaires global des deux enseignes de la grande distribution cotées en Bourse a légèrement en progression de 8% durant les 12 mois de l'année 2023, pour atteindre 1 796MD contre 1 663MD.

Par contre, le chiffre d'affaires des quatre concessionnaires automobiles (hors UADH) a augmenté de 14,3% au 31

décembre 2023 pour se situer à 1 227MD.

En général, sur les neuf secteurs représentés dans la cote, six ont amélioré leurs revenus. A cet égard, le secteur Santé a réalisé la plus forte progression avec 36,3% suivi par le secteur Service aux consommateurs qui a réalisé une progression de 9,1%. Par contre, le secteur Matériaux de Base a régressé de 23,7%.

En outre, la bonne tenue est

généralisée pour huit sous-secteurs qui ont marqué des performances positives. Les meilleures reviennent au sous-secteur Voyage et loisirs avec 16,4%, suivi par le sous-secteur distribution avec 9,1%, banques avec 8,3%, et Services Financiers avec 7,2%. La contreperformance a touché principalement, le sous-secteur Chimie et Matières Premières de respectivement -31,3% et -18,1.



Tunindex

8 376,73

Var. Année **-4,27 %**
02/02/2024

Tunindex 20

3 660,70

Var. Année **-4,31 %**
02/02/2024

Volume semaine **55,833** Million DT

Capitalisation **24,46** Milliard DT

PER marché **9,5**
(Décembre)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	6 371,60	-2,75%
8300	Banques	5 937,33	-2,68%
8500	Assurances	13 320,08	-6,47%
8700	Services Financiers	9 323,18	-1,51%
5000	Services aux Consommateurs	2 929,60	-2,43%
5300	Distribution	4 615,58	-2,43%
3000	Biens de Consommations	6 471,66	-7,84%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	7 960,67	-8,81%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 066,02	-4,84%
2000	Industries	1 557,58	-6,12%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	658,07	-6,99%
1000	Matériaux de Base	3 704,10	-5,14%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
ASSAD	0,760	13,43%
BEST LEASE	2,290	10,63%
SOTUMAG	5,500	8,27%
EURO-CYCLES	12,990	5,70%
TUNINVEST-SICAR	9,820	4,47%

+ FORTES BAISSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
ELECTROSTAR	0,310	-6,06%
BTE-ADP	4,040	-4,49%
MAGASIN GENERAL	7,550	-4,43%
ENNAKL AUTOMOBILES	11,740	-4,32%
UADH	0,470	-4,08%

+ FORTES BAISSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
UADH	0,470	-27,69%
GIF FILTER	0,390	-26,42%
TELNET HOLDING	5,850	-24,03%
ALKIMIA	22,780	-23,48%
CIMENTS DE BIZERTE	0,750	-20,21%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
BEST LEASE	2,290	14,50%
ELECTROSTAR	0,310	10,71%
TUNINVEST SICAR	9,820	9,11%
ATELIER MEUBLES INT	4,800	9,09%
SOTUMAG	5,500	8,27%



UBCI, 1^{ère} Banque en Tunisie Labélisée « Engagé RSE »



COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		02/02/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								13 066,799
BANQUES								10 885,704
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	32,900	32,900	0,00%	-1,79%	995,686
ATB	1	100 000 000	2,700	2,680	2,650	-1,12%	-1,85%	265,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	10,720	10,680	-0,37%	-10,63%	508,368
BIAT	5	35 700 000	91,900	90,150	89,500	-0,72%	-2,61%	3 195,150
BNA	5	64 000 000	8,130	7,760	7,650	-1,42%	-5,90%	489,600
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,300	5,300	0,00%	-1,49%	1 431,000
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	4,230	4,040	-4,49%	-18,71%	4,040
STB	5	155 375 000	3,740	3,400	3,340	-1,76%	-10,70%	518,953
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	46,350	46,000	-0,76%	-0,30%	1 932,000
UBCI	5	20 001 529	22,500	23,000	23,000	0,00%	2,22%	460,035
UIB	5	32 560 000	25,900	25,750	25,380	-1,44%	-2,01%	826,373
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	8,500	8,650	1,76%	-0,57%	259,500
ASSURANCES								1 289,585
ASTREE	5	6 000 000	48,500	48,000	48,000	0,00%	-1,03%	288,000
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	48,750	48,750	0,00%	0,00%	129,675
STAR	10	2 307 693	176,700	165,500	159,900	-3,38%	-9,51%	369,000
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	6,800	6,800	0,00%	-5,56%	136,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	48,840	50,980	4,38%	-2,80%	229,410
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	5,600	5,500	-1,79%	-8,94%	137,500
LEASING								587,124
ATL	1	32 500 000	3,600	3,600	3,620	0,56%	0,56%	117,650
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	3,000	3,110	3,67%	-4,01%	21,770
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,070	2,290	10,63%	14,50%	68,700
CIL	5	7 000 000	19,190	19,200	19,200	0,00%	0,05%	134,400
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	5,040	5,260	4,37%	-0,19%	57,860
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	16,770	16,970	1,19%	1,01%	46,668
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	12,600	12,970	2,94%	-0,23%	140,076
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								304,386
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	48,500	48,500	0,00%	-0,92%	48,500
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	8,550	8,800	2,92%	3,53%	246,400
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	9,400	9,820	4,47%	9,11%	9,486
INDUSTRIES								8 873,761
HOLDING								1 956,266
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	8,200	8,100	-1,22%	-9,19%	651,240
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	7,480	7,250	-3,07%	-9,38%	1 305,026
AGRO-ALIMENTAIRE								3 506,154
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	10,800	10,500	-2,78%	-10,26%	576,526
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	6,000	6,000	0,00%	0,00%	82,706
SFBT	1	247 500 000	12,450	11,400	11,240	-1,40%	-9,72%	2 781,900
SOPAT	1	37 861 250	1,440					0,000
PHARMACEUTIQUE								237,150
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	3,760	3,750	-0,27%	-0,27%	6,750
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,190	7,200	0,14%	-3,74%	230,400
COMPOSANTS AUTOMOBILE								49,206
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,670	0,760	13,43%	-9,52%	18,240
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,400	0,390	-2,50%	-26,42%	4,109
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	4,210	4,220	0,24%	-7,05%	17,757

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	02/02/2024 De la semaine			
CIMENTIER								675,614
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	1,870	1,870	0,00%	-5,08%	642,579
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,760	0,750	-1,32%	-20,21%	33,035
CHIMIE								316,059
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	80,450	80,000	-0,56%	-1,38%	131,000
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	22,780	22,780	0,00%	-23,48%	44,358
ICF	10	2 100 000	71,400	66,500	67,000	0,75%	-6,16%	140,700
INDUSTRIES DIVERSES								1 989,796
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	12,290	12,990	5,70%	-18,56%	127,315
MPBS	2	10 334 430	5,360	4,580	4,550	-0,66%	-15,11%	47,022
New Body Line	1	4 250 400	5,300	5,160	5,220	1,16%	-1,51%	22,187
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,190	1,190	0,00%	-2,46%	17,448
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	7,850	7,800	-0,64%	-14,29%	655,325
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	4,790	4,800	0,21%	9,09%	26,696
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,700	3,670	-0,81%	-3,93%	56,679
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	1,290	1,280	-0,78%	1,59%	15,872
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,700	0,700	0,00%	-4,11%	28,459
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	2,520	2,520	0,00%	-19,75%	86,974
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	11,580	12,000	3,63%	0,00%	471,054
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	4,900	4,850	-1,02%	-13,85%	136,693
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	15,000	15,000	0,00%	0,33%	62,073
TPR	1	50 000 000	4,970	4,700	4,720	0,43%	-5,03%	236,000
IMMOBILIER								71,883
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,490	34,490	0,00%	-1,49%	37,939
SITS	1	15 600 000	1,700	1,700	1,700	0,00%	0,00%	26,520
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,410	1,470	4,26%	-2,00%	7,424
TECHNOLOGIE								71,632
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,310	0,300	-3,23%	-9,09%	0,667
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	6,000	5,850	-2,50%	-24,03%	70,965
SERVICES								1 479,760
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								873,103
ARTES	1	38 250 000	6,500	6,280	6,300	0,32%	-3,08%	240,975
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	12,400	12,420	0,16%	-0,48%	223,560
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	12,270	11,740	-4,32%	-6,08%	352,200
UADH	1	36 953 847	0,650	0,490	0,470	-4,08%	-27,69%	17,368
STA	1	2 000 000	19,500	19,700	19,500	-1,02%	0,00%	39,000
AUTRES SERVICES								193,069
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	1,500	1,500	0,00%	-5,66%	6,692
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,330	0,310	-6,06%	10,71%	3,189
MIP	1	4 398 937	0,140	0,140	0,140	0,00%	0,00%	0,616
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,410	0,420	2,44%	-4,55%	44,604
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	15,850	15,900	0,32%	-3,81%	137,968
TELECOMMUNICATIONS								95,142
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	3,570	3,600	0,84%	0,00%	16,692
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,690	0,700	1,45%	-1,41%	75,600
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								318,446
Sotumag	1	13 200 000	5,080	5,080	5,500	8,27%	8,27%	72,600
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,900	7,550	-4,43%	-5,51%	119,117
Monoprix	2	25 345 736	5,140	4,820	5,000	3,73%	-2,72%	126,729
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT								23 420,320



L'Entreprise Digitale



Remise du certificat d'inscription de l'île de Djerba sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco

Le certificat d'inscription de l'île de Djerba sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, a été remis, vendredi soir, à Djerba, à Hayet Guettat Guerhazi, ministre des Affaires Culturelles, par Eric Falt, Directeur régional du Bureau de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour le Maghreb.

Le dossier « Djerba : paysage culturel, témoignage d'un mode d'occupation d'un territoire insulaire » est un bien en série constitué de sept zones de l'île et de vingt-quatre monuments. Il a été officiellement inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco le 18 septembre dernier, à la 45e session élargie du Comité du patrimoine mondial organisée

du 10 au 25 septembre 2023, à Riyad, en Arabie Saoudite. L'île de Djerba était parmi 27 nouveaux biens, 24 culturels et 3 naturels inscrits, ayant rejoint les 1 157 sites dans 167 pays déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Signé par la Directrice Générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay,

le certificat a été remis à la Tunisie au cours d'une cérémonie officielle à laquelle ont assisté des représentants d'institutions relevant de l'Organisation des Nations Unies, notamment le Coordonnateur résident des Nations Unies en Tunisie, Arnaud Peral, les responsables des établissements en charge du patrimoine, en particulier Tarek Baccouche qui dirige l'Institut national du patrimoine (INP) ainsi que des membres de la société civile à Djerba.

Notons que des responsables onusiens sont actuellement dans le Sud tunisien à l'occasion de leur rencontre annuelle, organisée à chaque fois dans un pays différent, afin d'examiner des questions qui concernent leurs domaines de compétence.

La ministre des Affaires Culturelles a souligné la valeur exceptionnelle de ce bien dont l'inscription au patrimoine mondial témoigne de la contribution de la Tunisie dans l'histoire de l'humanité et la sauvegarde de la mémoire universelle ainsi que la capacité d'adaptation de l'Homme avec son environnement. La réception de ce certificat met la Tunisie devant ses responsabilités en vue d'oeuvrer à la sauvegarde et la valorisation de ce bien universel unique afin qu'il soit un véritable levier de développement économique et social sur l'île et au delà, a-t-elle estimé.

Cette responsabilité sera partagée entre la Tunisie représentée par les institutions publiques, la société civile et les médias avec l'appui de l'Unesco. La valorisation de ce bien implique la mise en place d'une stratégie pour faire de Djerba un site d'attraction culturel et touristique, a encore dit la ministre rappelant qu'un groupe de travail (Djerba patrimoine mondial) est ouvert à tous, en vue de mettre en place des programmes spécifiques et un cadre législatif approprié pour ce bien en série.

Le Directeur régional du Bureau de l'Unesco pour le Maghreb a exprimé son admiration pour cet héritage unique à Djerba. Le certificat est le couronnement d'un effort de plusieurs années grâce à l'implication de des habitants de l'île, a encore dit Eric Falt, tout en les invitant à jouer leur rôle afin de préserver ce bien pour les générations futures. Le diplomate a expliqué une responsabilité commune qui nécessite les efforts de la société civile locale, des organisations nationales et du tissu associatif avec le soutien de l'UNESCO.

Karim Hendili, responsable du programme culture au bureau de l'Unesco pour le Maghreb a relevé l'importance de ce événement exceptionnel qui offrira un nouveau cadre pour le développement durable. Au delà de la préservation, l'inscription de



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la
plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



ce bien en série donne un nouvel élan pour le développement culturel, social et économique qui nécessite la mise en place d'une stratégie de gestion pérenne, a encore fait savoir le responsable onusien.

Hendili a également parlé de Djerba comme "un bien unique parmi les 1199 sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco ce qui lui confère un statut exceptionnel sans omettre les défis majeurs qui se posent sur le plan institutionnel et juridique en vue de réaliser une gestion efficace de ce bien sur le long terme. Il a insisté sur l'engagement de la population locale et de la communauté internationale pour la promotion et la préservation de ce bien à travers des stratégies et des projets sur le plan local, national et international ainsi que le suivi et l'appui de l'ONU et les bailleurs de fonds internationaux qui apportent le soutien au programmes de développement et du patrimoine dans divers pays.

Il a notamment évoqué le soutien technique et l'expertise à travers l'Unesco qui continue ses efforts en vue d'aider l'Etat tunisien à réaliser cet objectif. Il est à rappeler qu'un bureau multi-pays représente l'Unesco auprès de l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie. Ce bureau basé à Rabat apporte un appui

aux pays du Maghreb en vue de formuler des politiques nationales pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés dans les secteurs de compétence de l'Unesco.

Sur une superficie de 514 km², l'île de Djerba occupe l'une des positions les plus stratégiques au cœur de la Méditerranée. Cette île de la côte Sud est devenu le 9ème site tunisien classé au patrimoine mondial en Tunisie avec 7 sites culturels et un site naturel. Les sites culturels classés sont la Médina de Tunis, le Site de Carthage et l'Amphithéâtre d'El Jem (1979), le Site de Kerkouane (1986), la Médina de Sousse et la Médina de Kairouan (1988) et le Site de Dougga (1997). Le Parc National d'Ichkeul, dernier grand lac d'eau douce d'une chaîne qui s'étendait autrefois le long de l'Afrique du Nord, est un site naturel inscrit depuis 1980.

Après plusieurs initiatives entamées dans les années 70, le dossier de candidature en vue d'inscrire l'île de Djerba sur la liste du patrimoine mondial a été finalement accepté, début mars 2022, à l'Unesco. Déposé le 1er février 2022, ce dossier a été retenu après avoir été évalué par l'Organe consultatif sur le patrimoine culturel de l'Organisation onusienne.

Seabex

La jeune entreprise Seabex, spécialisée en irrigation de précision, a été classée 8ème parmi 192 candidats mondiaux au "Water Waste Challenge", un concours organisé en marge du Forum économique de Davos (15-19 janvier) et consacrant l'entrepreneuriat innovant dans le domaine de l'eau.

La start-up créée en 2020, a été reconnue pour ses solutions innovantes en matière d'utilisation de l'eau et d'amélioration de la résilience des écosystèmes d'eau douce.

L'équipe de 3 jeunes tunisiens co-fondateurs de cette jeune entreprise, Taher Mestiri, Amira Cheniour et Inès Hamida, a réussi à inventer des solutions pionnières de réutilisation des eaux grises, de capture des eaux de pluie, de filtration avancée, d'agriculture de précision et d'analyse des données à travers l'utilisation de l'intelligence artificielle.

"Nous attendons avec impatience le soutien qui nous permettra d'étendre nos solutions et d'apporter des contributions significatives aux efforts mondiaux de conservation de l'eau", ont noté les jeunes promoteurs tunisiens, sur leur page Linked-in.

Moktar Lamari

«L'option de la planche à billets est la plus grave et la plus dangereuse décision pour l'économie tunisienne»



"Au lieu de réduire la taille de la fonction publique et réduire le gaspillage, la Tunisie opte pour la planche à billets pour payer la dette et les déficits", commente l'universitaire au Canada, Moktar Lamari, en réaction au projet de loi, soumis à l'ARP et autorisant la Banque Centrale de Tunisie (BCT), de présenter des avances au trésor public.

Le Conseil des Ministres avait approuvé, le 25 janvier courant, une loi sur l'approbation d'une autorisation permettant à la BCT d'accorder des facilités à la Trésorerie générale de Tunisie. L'universitaire a qualifié cette mesure de "la plus grave et la plus dangereuse décision". Elle aura, à son avis, plusieurs impacts négatifs sur l'économie et surtout sur "la perception de confiance envers l'Etat et envers ses institutions, en tant qu'un État qui favorise ses dépenses actuelles en consommation et en salaires en faisant payer les

générations futures, la dette et la détérioration des services publics futurs". "Cette situation est connue sous l'appellation de "l'équivalence de Ricardo".

Le deuxième impact concerne l'inflation, puisque "quand la planche à billet finance les gaspillages publics, la masse monétaire va gonfler plus vite et plus intensément que la masse des biens produits. Il faudra donc plus de billet pour acheter le même bien. Et afin de faire face à l'inflation, on optera à l'augmentation du taux d'intérêt directeur, ce qui accélérera encore l'inflation, en plus de pénaliser l'investissement privé et public", a affirmé l'universitaire. Par conséquent, la valeur du dinar risquera de se détériorer vis-à-vis des principales devises internationales "de manière insidieuse et latente, mais

durablement. Le dinar sera malmené et le pouvoir d'achat des citoyens avec", selon Lamari. Il s'agit également de l'impact sur l'investissement. "Déjà en repli, cet agrégé économique va s'étioler davantage. Et ce qui reste des investissements publics et privé va s'orienter vers des projets de court terme et plus spéculatifs", estime Lamari.

D'après lui, "le contexte ambiant négligera encore les investissements dans les infrastructures durables et exigeant patience avant de rentrer en production. Le taux d'actualisation des investissements publics montera au-delà de 15%, celui de l'investissement privé frôlera les 19%. Cette hausse est expliquée notamment par la prime de risque".

L'universitaire a évoqué, en outre, le risque de "maintien d'une situation de stagflation durable (une croissance très faible accompagnée d'une inflation forte), ce qui ne permet aucunement de créer massivement de l'emploi additionnel pour les 700.000 chômeurs en attente d'emplois depuis des années".

Il a mis l'accent, aussi, sur les risques d'instabilité sur divers fronts économiques et monétaires, estimant que "les opérateurs économiques vont préférer détenir leurs épargnes en devises fortes, et attendre l'émergence d'une stratégie économique plus cohérente et plus rassurante pour l'investissement".





La BCT finance le déficit budgétaire

Inflation et dérapage en vue ?

En réaction au projet de loi, soumis à l'ARP et autorisant la Banque Centrale de Tunisie (BCT), de faire des avances au trésor public.

L'économiste Aram Belhadj, a affirmé, dans une déclaration à l'agence TAP, que ce projet de loi vise uniquement à faciliter l'accès du gouvernement à la liquidité de la Banque, afin de financer le déficit budgétaire de l'Etat, ce qui pourra entraîner "des risques inflationnistes et de dérapage, ainsi que retarder la mise en place des réformes indispensables pour les finances publiques".

Toutefois, l'économiste estime qu'il est temps de revoir le statut

de la BCT, mais "dans le cadre d'une nouvelle approche globale, laquelle consiste à redonner un rôle plus important à la BCT dans tout ce qui se rapporte à la croissance et au développement, pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle".

Ainsi, il a souligné que l'amendement doit porter sur la modification des objectifs de la BCT, afin de l'impliquer davantage dans les efforts de développement du pays, et la révision d'un nombre de prérogatives relatives à la gouvernance et la transparence, afin d'instaurer un système financier transparent.

"En parallèle, plusieurs réformes

devraient être mises en place, dans les plus brefs délais, surtout au niveau du système fiscal, la compensation, la gestion des entreprises publiques..., et ce, afin de surmonter les difficultés financières et rétablir les finances publiques", a-t-il encore noté.

Le projet de Loi soumis à l'ARP prévoit, pour rappel, d'approuver une autorisation exceptionnelle à la BCT lui permettant d'accorder des facilités au Trésor public d'une valeur de 7 milliards de dinars, remboursable sur une période de 10 ans sans intérêts, et avec une période de grâce de trois ans. Cette enveloppe servira à financer une partie du déficit budgétaire au titre de l'exercice 2024.



Jazzit Records

Un jeune label tunisien qui s'exporte en Europe

Le label de jazz tunisien «Jazzit Records » invite le batteur français Mourad Benhammou pour présenter son nouveau projet "Soulful Drums" en Tunisie. L'artiste se produira le jeudi 8 février 2024 à 20h à l'auditorium de l'Institut français de Tunis (IFT), dans un concert live qui sera enregistré sous le label Jazzit Records. « Une symbolique

forte pour ce musicien français d'origine algérienne de graver un disque live en terre africaine » pour Jazzit Record qui est un jeune label spécialisé dans la musique Jazz.

Ce concert « contribuera à exporter et faire rayonner le tout jeune label tunisien en Europe par le biais de ce nouveau projet

les Soulful Drums et d'autres musiciens à venir », explique Mourad Benhammou.

L'Institut supérieur de Musique de Tunis (ISMT) accueillera, le mercredi 7 février, un master class sur différentes thématiques qui sera animée par Mourad Benhammou et quatre autres musiciens. Des rencontres

thématiques prévues, de 13h30 à 15h30, seront autour du jazz drumming par Mourad Benhammou, du vibraphone jazz par Nicholas thomas, de la guitare jazz par Yoan Fernandez, du piano et orgue jazz par César Pastre et du saxophone jazz par David Sauzay.

L'Institut français de Tunisie a annoncé que ce concert aura lieu en soutien au premier label de jazz Tunisie Jazzit Records pour présenter le nouveau projet du batteur français qui est selon le Jazz Magazine (2021), « l'un des meilleurs batteurs actuels dans le domaine du bop et du hard bop ».

Ce projet de partenariat permettra de soutenir Jazzit Records dans une démarche

d'internationalisation à travers cette collaboration avec le jazzman et de dynamiser la scène locale à travers des masters classes à l'ISM de Tunis autour d'instruments qui ne sont pas bien connus en Tunisie comme le vibraphone et l'orgue Hammond. Mourad Benhammou est né à Paris en 1969 dans une famille d'origine algérienne où la musique était rare, lit-on sur le site de cet artiste autodidacte qui découvre le jazz à l'âge de 15 ans. Ce batteur a appris à la musique "en écoutant des milliers de disques des maîtres, Elvin Jones au sein du quartet de John Coltrane, puis les batteurs du hard bop tels que Philly Joe Jones".

Ce musicien de jazz a plus de 60 albums à son actif en tant que

leader et sideman. Il a participé à plusieurs festivals en Tunisie à Tabarka en 2002 avec le trio du pianiste Wajdi Chérif, au festival international de Carthage avec Faouzi Chekili et la chanteuse Deborah Brown.

Ce projet qui a démarré depuis plus de quatre années avec des tournées dans plusieurs festivals comme Jazz à Colmar, "Jazz sous les Vignes" à Visan, et dans les clubs parisiens nous révèle une couleur sonore originale et inspirante entre l'orgue de César Pastre et le vibraphone de Niholas Thomas soutenus par la guitare de Yoan Fernandez, le saxophone de Davis Sausay et le leader Mourad Benhammou à la batterie.



ياو موش نرمال

SERVICE CLIENT

PHÉNOMÉNAL

5 مرّات
على التوالي



ooredoo
طور عالمك



w/m/c

HORS-SÉRIE

Tunisiens

Résidents à l'Étranger





Khoyya taxi !

Pour aller au bureau, je prends comme à mon habitude un taxi. Loin de ressembler à ceux de Vanessa Paradis, les «Taxi Driver» tunisiens seraient-ils tous des goujats ? Ces surdoués de la circulation sont peut-être les champions de la mauvaise humeur mais pour sonder les traits d'une société qui change, il n'y a pas leur pareil ! Du coup, en faisant cette chronique, j'ai déjà amorti mon déplacement.

Le matin, vous avez une chance sur deux de tomber sur un

chauffeur qui émerge de son sommeil. Il y a de fortes chances qu'il soit mal rasé, qu'il n'ait pas bu son café, ni pris le temps de se brosser les dents. Normal ! Il travaille toute la nuit ou se réveille à peine. En fait, il commence ou finit sa journée. Dans les deux cas, il vous parle peu ou quasiment pas. Il baisse la tête pour «oui» et la tourne pour «non». Évidemment, il se fâche si vous sortez un billet de banque pour payer. Évidemment, vous auriez dû penser qu'il n'a pas de monnaie. Évidemment !

Au cours de la course, si vous dites que vous souhaitez descendre plus tôt que prévu, c'est à peine s'il ne vous éjecte du véhicule. Si vous changez d'avis, de direction ou exprimez votre souhait de continuer à pied, il vous insulte littéralement. Même si la circulation bloque et que vous allez rater votre rendez-vous avec votre banquier ou coiffeur. Dans le Grand Tunis, les taxis individuels se comptent aux alentours de 12.000.

Et justement, celui qui doit

m'emmener à mon second rendez-vous est en litige avec une des dernières femmes en «safsari» de Tunis. Ils se chamaillent sérieusement et la dame ne démord pas. Pour une distance similaire, elle a payé 2d750 la dernière fois. Il est hors de question qu'elle en paye plus. C'est vrai qu'entre leurs réputations et leurs rapports plutôt bizarres avec le compteur, ils ne peuvent qu'avoir tort. D'ailleurs, le chauffeur décide de ne pas m'embarquer. Il a dû voir toutes les méfiances du monde dans mon regard !

Je cours et commence à héler un autre taxi. A peine j'en repère un qui s'arrête à quelques dizaines de mètres qu'un homme somme toute assez élégant, s'y engouffre sans scrupules. J'ai beau protester et hurler que j'avais un rendez-vous capital, il ne descendra plus de la voiture. Sans perdre du temps à trouver un soutien chez le chauffeur, j'abandonne. Non pas qu'ils soient solidaires dans leur machisme, mais le resquilleur allait à l'autre bout de la ville. Une simple question d'amortissement.

En tout cas, il faut reconnaître que certains «taxistes» peuvent obtenir un prix de patience devant la mauvaise foi de leurs clients. Avec l'expérience, ils sont devenus indétronables en termes d'approches socioprofessionnelles et flairent

les bons des mauvais clients. Ils peuvent deviner qui est architecte, femme au foyer, homme pressé, amant gêné, prostituée ou homosexuel... Ils parlent aux uns et aux autres le langage qu'ils veulent ou doivent entendre. Intarissables sur les derniers potins de la ville, ils vous livrent sans insistance les dernières rumeurs et croustillants détails.

Le rapport taxi-passager est souvent biaisé. Il tourne à la confrontation au quart de tour, ou plutôt de compteur. Ce qui est censé être un service payant peut alors tourner au cauchemar. Tomber sur un taxi où l'on vous prend en «otage acoustique» est une expérience à laquelle vous n'échapperez pas. Cette probabilité est bien réelle. Loin d'être idéale, surtout à une demi-heure d'une présentation importante pour votre carrière, dans certains taxis, on impose le son poussé à fond, la lecture du Coran ou le vacarme des «libaniseries» musicales tout le long du trajet que dure votre «coursa». En règle générale, plus la sonorisation diffusée par un poste radiocassette est grésillant, plus le volume sera haut. Il est inutile de se hasarder à réclamer de mettre moins fort le volume. Dans un cas, vous serez jugé «ennuyante et ennuyeuse». Dans le se second, vous ne seriez rien d'autre qu'une hérétique !

ibtissem



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale



 **ATB PAY**

Retirez votre argent
بتاليفونك تقضي شورك



Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :

